



EUROMEDIS GROUPE

RAPPORT ANNUEL

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2021

Table des matières

DÉCLARATION DES PERSONNES ASSUMANT LA RESPONSABILITÉ DU RAPPORT FINANCIER ANNUEL (ARTICLE 222-3 DU RÈGLEMENT GÉNÉRAL DE L'AUTORITÉ DES MARCHÉS FINANCIERS)	4
A. RAPPORT DE GESTION	5
1. Informations économiques	5
1.1 Evènements marquants de l'exercice, activité et résultats du GROUPE :	5
1.2 Evolution prévisible et perspectives d'avenir	6
1.3 Evénements importants survenus depuis la clôture de l'exercice	6
1.4 Activité en matière de recherche et de développement	6
1.5 Activité des filiales et participations	6
1.6 Gestion des risques	7
1.7 Principales caractéristiques des procédures de contrôle interne et de gestion des risques relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière	8
2. Informations juridiques	9
2.1 Détention du capital.....	9
2.2 Prises de participation, prises de contrôle ou cession de participations	10
2.3 Participation des salariés au capital.....	10
2.4 Distributions antérieures de dividendes	10
2.5 Dépenses non déductibles fiscalement.....	10
2.6 Attributions d'actions gratuites	10
2.7 Opérations de rachat d'actions.....	10
2.8 Options de souscription et d'achat d'actions.....	10
2.9 Tableau des résultats financiers des cinq derniers exercices.....	11
3. Informations sociales, sociétales et environnementales	11
3.1 Informations sociales	11
3.2 Informations environnementales	12
4. Informations diverses	13
4.1 Délai de paiement des fournisseurs.....	13
4.2 Délai de paiement des clients	13
B. RAPPORT DU PRESIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION SUR LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE	14
1. Gouvernance	14
1.1 Code de référence.....	14
1.2 Conditions de préparation et d'organisation des travaux du Conseil d'Administration	14
1.3 Composition du Conseil d'Administration	14
1.4 Liste des mandats et fonctions	16
2. Tableau de délégations des pouvoirs	16
3. Conventions conclues par un mandataire social ou un actionnaire significatif de la société avec une filiale	17
4. Informations prévues par l'article L.225-37-5 du code de commerce	17
C. COMPTES SOCIAUX AU 31 DECEMBRE 2021	18
1. Rapport des commissaires aux comptes	18
2. Bilan et compte de résultat	22
3. Annexes	24
3.1 Règles et méthodes comptables	24
3.2 Changement de méthodes comptables et de présentation	25

3.3	Autres éléments significatifs de l'exercice	25
3.4	Faits marquants de l'exercice.....	25
3.5	Evénements post-clôture	25
4.	Notes sur le Bilan - actif	26
5.	Notes sur le bilan - passif	26
6.	Notes sur le compte de résultat	28
7.	Autres informations.....	28
8.	Détail des postes concernés par le chevauchement d'exercice	29
9.	Tableau des filiales et participations	30
D.	COMPTES CONSOLIDES AU 31 DECEMBRE 2021	31
1.	Rapport des commissaires aux comptes	31
2.	Préambule	36
2.1	Bilan et compte de résultat	36
2.2	Tableau de variation des capitaux propres consolidés	38
2.3	Tableau de flux de trésorerie	39
3.	Notes annexes aux états financiers annuels consolidés au 31 décembre 2021	40
3.1	Informations relatives à l'entité	40
3.2	Base de préparation	40
3.3	Faits marquants de l'exercice.....	40
3.4	Evènements post clôture	41
3.5	Règles et méthodes comptables	41
3.6	Gestion des risques	46
3.7	Secteurs opérationnels	46
3.8	Information sur les transactions avec les parties liées	47
3.9	Notes relatives au bilan.....	47
3.10	Notes relatives au compte de résultat.....	51
3.11	Impôts	53
3.12	Informations sectorielles	54
3.13	Autres notes annexes	55
	Rapport spécial des commissaires aux comptes sur les conventions réglementées	57

DÉCLARATION DES PERSONNES ASSUMANT LA RESPONSABILITÉ DU RAPPORT FINANCIER ANNUEL (ARTICLE 222-3 DU RÈGLEMENT GÉNÉRAL DE L'AUTORITÉ DES MARCHÉS FINANCIERS)

Monsieur Mathieu Roturier, Président du Conseil d'Administration de la société EUROMEDIS GROUPE, atteste qu'à sa connaissance les comptes au 31 décembre 2021 sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la Société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation, et que le rapport de gestion présente un tableau fidèle de l'évolution des affaires, des résultats et de la situation financière de la Société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation ainsi qu'une description des principaux risques et incertitudes auxquels elles sont confrontées.

Fait à Neuilly sous Clermont
Le 21 avril 2022

M. Mathieu ROTURIER



A. RAPPORT DE GESTION

1. Informations économiques

1.1 Evènements marquants de l'exercice, activité et résultats du GROUPE :

Le second semestre 2021 a été marqué par un ralentissement de l'activité. Son chiffre d'affaires s'est établi à 40,0 M€ contre 71,9 M€ sur le premier semestre, soit un chiffre d'affaires total de 111,9 M€ pour l'exercice 2021 contre 193,4 M€ en 2020.

L'EBITDA consolidé du second semestre 2021 ressort à -4,1 M€ contre 10,5 M€ au premier semestre 2021 pour s'établir à 6,4 M€ pour l'exercice 2021.

Le résultat net part du groupe ressort quant à lui à 2,3 M€ pour l'exercice 2021 contre 22,7 M€ en 2020.

(en millions d'euros)	31-déc.-20	30-juin-21	31-déc.-21	31-déc.-21	2020/2021		S1 2021/S2 2021	
	12 mois	S1 2021	S2 2021	12 mois	var.	%	var.	%
chiffre d'affaires consolidé	193,4	71,9	40,0	111,9	-81,5	-42,1%	-31,9	-44,4%
marge brute	64,1	22,3	11,2	33,5	-30,66	-47,8%	-11,1	-49,9%
<i>en % de CA</i>	33,2%	31,0%	28,0%	29,9%				
EBITDA	33,5	10,5	-4,1	6,4	-27,1	-80,9%	-14,6	-139,0%
résultat d'exploitation	29,4	6,3	-2,6	3,7	-25,7	-87,4%	-8,9	-141,3%
<i>en % de CA</i>	15,2%	8,8%	-6,5%	3,3%				
résultat avant impôt	28,4	5,5	-3,1	2,4	-26	-91,5%	-8,6	-156,4%
résultat net (part du groupe)	22,7	3,8	-1,5	2,3	-20,4	-89,9%	-5,3	-139,5%
<i>en % de CA</i>	11,7%	5,3%	-3,8%	2,1%				

capitaux propres	38,9	42,8		41,2
dette nette	2,0	-0,5		-16,3
gearing	5,20%	-1,2%		-39,6%

Après un exercice 2020 exceptionnel, l'année 2021 a été marquée par une activité contrastée. A la suite d'un premier semestre ayant encore bénéficié des effets du COVID, le groupe a subi l'impact brutal du renversement du marché sur le second semestre 2021. Malgré une amélioration des conditions d'achat liée à la détente du prix des matières premières, le groupe a dû faire face à une baisse de la demande. Une forte concurrence sur les appels d'offre l'a également obligé à réduire fortement ses marges pour conserver ses débouchés.

Dans le même temps, l'appréciation du dollar, renchérissant le prix d'achat des marchandises importées d'Asie, a également détérioré les conditions d'achats, pénalisant la marge sur cette période.

Enfin, la hausse des coûts de transport qui représente le premier poste des charges externes du groupe a pesé significativement sur le niveau de rentabilité enregistré sur le second semestre 2021.

Activité Produits à Marque Propre

Le chiffre d'affaires de l'activité « marque propre » ressort à 93,2 M€ sur l'exercice clos contre 170,0 M€ en 2020. Après un premier semestre qui a bénéficié de l'effet COVID, l'activité du second semestre s'est fortement ralentie, impactée à la fois par une forte contraction de la demande ainsi que par une baisse des prix de vente. La marge brute ressort à 21,9 M€ sur l'exercice 2021 contre 48,2 M€ en 2020, passant ainsi de 28,3% à 23,5%.

Activité Vente/Location

La société Biomat dont le redressement judiciaire avait été annoncé le 22 septembre 2020 a été cédée au cours du premier semestre 2021 actant sa sortie du groupe Euromedis. L'activité distribution pour 2021 est ainsi exclusivement portée par la société Paramat dont le chiffre d'affaires ressort à 18,7 M€ contre 21,1 M€ en 2020. Cette baisse s'explique principalement par une contreperformance commerciale sur l'ensemble de ses activités. La marge brute ressort à 11,6 M€ sur l'exercice 2021 contre 11,2 M€ en 2020 passant ainsi de 59,4% à 61,8% sur la période.

1.2 Evolution prévisible et perspectives d'avenir

Concernant l'activité « marque propre », l'exercice 2022 souffre des premiers effets en année pleine des pertes d'appels d'offres enregistrées au cours de l'exercice 2021 pour un impact estimé à environ 13% du chiffre d'affaires. La rentabilité de l'activité du premier semestre 2022 continue à suivre une tendance négative liée à des ventes à marges fortement dégradées, des stocks ayant été acquis à des conditions d'achat défavorables par rapport aux demandes actuelles.

En 2022, l'activité « distribution » devrait rester déficitaire malgré la dynamique engagée en 2021 sur le déploiement de son offre nationale et le lancement du site @commerce qui a été mis en ligne en février 2022. La poursuite du plan de réorganisation du réseau de magasins, le développement du réseau d'adhérents et le recrutement de forces commerciales devraient permettre à la société de retrouver un niveau d'activité rentable.

1.3 Evénements importants survenus depuis la clôture de l'exercice

La sortie de la crise du COVID 19 et la guerre en Ukraine induisent une forte incertitude sur l'évolution du prix de l'énergie, des devises et de certaines matières premières. Les activités de nos filiales pourraient continuer d'en subir les effets défavorables sans être en mesure d'évaluer les impacts potentiels.

1.4 Activité en matière de recherche et de développement

Ni la Société, ni le Groupe ne développent directement de politique de recherche et de développement.

1.5 Activité des filiales et participations

Conformément aux dispositions de l'article L. 233-6, alinéa 2 du Code de commerce, nous vous rendons compte de l'activité et des résultats des filiales du Groupe EUROMEDIS. Ce Groupe est composé de trois secteurs, à savoir :

Secteur conception / fabrication (produits à marque propre)

Activité : négoce de matériel médical

- LABORATOIRES EUROMEDIS
- LABORATOIRES EUROMEDIS Italie

Secteur distribution / prestation de services / location

Activité : achat, vente de matériel médical, notamment par correspondance, vente et location de véhicules et de matériel pour handicapés physiques et hospitalisation à domicile

- PARAMAT
- GROUPE MEDIS SANTE

Siège

- EUROMEDIS GROUPE

Cette structure reprend les fonctions transversales du Groupe EUROMEDIS (comptabilité, finance, communication, approvisionnement, ...) via la société EUROMEDIS GROUPE.

dénomination sociale	siège social	capital (en €)	contrôle (en %)
SA LABORATOIRES EUROMEDIS	ZA La Tuilerie - 60290 NEUILLY SOUS CLERMONT	500 000	99,76%
SARL LABORATOIRES EUROMEDIS Italie	ZA La Tuilerie - 60290 NEUILLY SOUS CLERMONT	10 000	73,82%
SAS PARAMAT	ZA La Tuilerie - 60290 NEUILLY SOUS CLERMONT	5 000 000	100,00%
SAS MEDIS SANTE	181 rue Eugène Piron - 13300 SALON DE PROVENCE	15 000	33,33%
SARL MEDIS SANTE PROVENCE	5 avenue du Millet - 13400 AUBAGNE	2 500	26,66%
SARL MEDIS SANTE TOULOUSE	13 rue Becquerel - 31140 LAUNAGUET	2 500	26,66%
SARL MEDIS SANTE DIJON	6 rue En Rosey - 21850 ST APOLLINAIRE	2 500	26,66%
SARL MEDIS SANTE BORDEAUX	4-6 rue Ferdinand de Lesseps - 33610 CANEJEAN	2 500	26,66%
SARL MEDIS SANTE MONTPELLIER	524 rue de la Jasse de Maurin - 34070 MONTPELLIER	2 500	26,66%
SARL MEDIS SANTE NICE	424 rue de Lisbonne - 83500 LA SEYNE SUR MER	2 500	26,66%

1.6 Gestion des risques

La Société a procédé à une revue des risques qui pourraient avoir un effet défavorable significatif sur son activité, sa situation financière, ses résultats (ou sur sa capacité à réaliser ses objectifs) et considère qu'il n'y a pas d'autres risques significatifs autres que ceux présentés.

La Société n'identifie pas, à ce jour, de stratégie ou facteur de nature gouvernementale, économique, budgétaire, monétaire ou politique ayant influé sensiblement ou pouvant influencer sensiblement, de manière directe ou indirecte, sur ses opérations.

Les risques que la Société estime comme les plus significatifs sont les suivants :

a. Risques de marchés

Les risques de marché correspondent aux risques des variations de prix de marché (change, taux d'intérêt, ...) qui peuvent affecter le résultat du groupe ou la valeur des instruments financiers détenus. La gestion des risques de marché a pour objectif de les contrôler et de les limiter.

Risque de change

Alors que l'essentiel des ventes du Groupe est effectué en euro, une part importante des achats du Groupe sont libellés en USD ce qui génère un risque de change pour le Groupe. Les cours sont révisés à chaque campagne d'achat afin de maîtriser l'impact des variations monétaire sur les marges.

Risque de taux

Dans le cadre du financement de son exploitation, le Groupe utilise des financements à taux fixe ou variable (Euribor), qu'il s'agisse de concours bancaires, de dettes financières ou obligataires.

Risques sur matières premières

Les principales matières premières utilisées dans les produits du Groupe sont le latex, le coton, les dérivés du pétrole, et la pâte à papier.

b. Risque de liquidité

Le risque de liquidité correspond au risque que le Groupe ne puisse faire face aux besoins générés par son activité. Ce risque est géré au niveau de chacune des filiales et est étroitement et périodiquement apprécié à l'aide des procédures de reporting financier du Groupe.

c. Risque de contrepartie

Le risque de contrepartie représente le risque de pertes financières dans le cas où un client viendrait à manquer à ses obligations contractuelles.

d. Risques liés à l'activité du Groupe

Risques commerciaux

Le Groupe constate une concentration de sa clientèle hospitalière et des collectivités médicales, ce qui induit une pression sur les prix et les marges dans la mesure où le chiffre d'affaires de LABORATOIRES EUROMEDIS est réalisé pour l'essentiel sur des appels d'offres.

Risques liés aux fournisseurs

Le Groupe compte environ 500 fournisseurs réguliers et aussi souvent que possible au minimum deux fournisseurs par type de produits.

EUROMEDIS GROUPE et ses filiales ne signent pas d'engagement de volume avec leurs fournisseurs. Les conditions tarifaires sont renégociées régulièrement, et en particulier en cas de variation importante des devises ou des matières premières.

Risques liés à la défaillance d'un produit

La distribution d'un produit défectueux peut être à l'origine d'un problème de santé publique. LABORATOIRES EUROMEDIS prend en charge la responsabilité des produits et de leur bonne utilisation vis-à-vis du consommateur final du fait de son propre marquage CE.

Le département Qualité est garant du respect des normes réglementaires ainsi que de la mise en place de procédures de contrôle qualité.

Le groupe est régulièrement contrôlé par des organismes de contrôle et de certifications externes qui s'assurent du respect des normes réglementaires.

Risques industriels liés à l'environnement

Les activités d'EUROMEDIS GROUPE et de ses filiales n'ont pas le caractère d'activité polluante. Néanmoins, afin de répondre à une demande de plus en plus pressante de ses clients hôpitaux publics, le Groupe a décidé de mettre en place depuis plusieurs années les actions suivantes :

- Actions et engagements pour l'impact écologique
- Cycle de fabrication et d'acheminement
- Réduction de la consommation de papier et dématérialisation de la transmission documentaire

e. Faits exceptionnels et litiges

A la connaissance de la Société, il n'existe pas au 31 décembre 2021, ni à la date d'établissement du présent rapport, de faits exceptionnels ou litiges pouvant avoir, ou ayant eu dans le passé, une incidence matérielle sur l'activité, les résultats, la situation financière ou le patrimoine d'EUROMEDIS GROUPE et de ses filiales.

1.7 Principales caractéristiques des procédures de contrôle interne et de gestion des risques relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière

a. Organisation du contrôle interne au sein du Groupe EUROMEDIS

Acteurs internes

Compte-tenu de la taille de la Société, le rôle de la direction et des principaux cadres dirigeants est prépondérant dans l'organisation du contrôle interne.

- La Direction Générale

La Direction Générale met en œuvre les orientations stratégiques validées par le Conseil d'Administration. Elle est responsable de l'élaboration des procédures et des moyens et mise en œuvre pour assurer le fonctionnement et le suivi du contrôle interne.

- Le Conseil d'Administration

Il détermine les orientations de l'activité de la Société et de l'ensemble de ses filiales (le Groupe) et contrôle leurs mises en œuvre par les dirigeants mandataires sociaux. Sous réserve des pouvoirs qui sont expressément attribués aux Assemblées d'actionnaires et dans la limite de l'objet social, il se saisit de toute question intéressant la bonne marche de la société et règle par ses délibérations les affaires qui la concernent.

- Les équipes financières et comptables

Le contrôle interne au sein du Groupe EUROMEDIS repose sur une implication des responsables des différentes unités opérationnelles du Groupe.

La fonction financière de la société EUROMEDIS GROUPE est assistée d'un département contrôle de gestion. La mise en place d'un contrôle de gestion permet à la Direction de piloter et d'orienter ses décisions en s'appuyant sur des tableaux de bord.

Un arrêté semestriel permet à la direction d'apporter d'éventuelles corrections en matière de gestion financière, commerciale et technique.

Acteurs externes

Il s'agit principalement des Commissaires aux Comptes et d'un cabinet d'expertise-comptable.

Les Commissaires aux Comptes de la société mère procèdent à l'audit des comptes sociaux et consolidés au 31 décembre 2021.

En tant que responsable de l'établissement des comptes et de la mise en œuvre des systèmes de contrôle interne comptable et financier, le Conseil d'Administration échange avec les Commissaires aux Comptes.

Ces derniers ont fait part de leurs travaux sur les procédures, ainsi que de leurs conclusions sur les arrêtés de comptes.

b. Procédures mises en place au sein de la Société et des filiales

Procédures générales

Les procédures principales concernant EUROMEDIS GROUPE sont les autorisations de signatures bancaires et les engagements de dépenses de la Société contrôlés par le Président, et, en fonction du degré d'importance, par le Conseil d'Administration.

Procédures concernant la production et le contrôle des informations à caractère comptable et financier

Une situation intermédiaire et les comptes annuels de la Société sont établis en normes françaises.

Les Commissaires aux Comptes contrôlent les comptes à l'état de projet avant que ces derniers ne soient arrêtés par le Conseil d'Administration.

La cohérence mensuelle entre le chiffre d'affaires issu de la gestion commerciale et celui repris par la comptabilité générale fait l'objet d'un contrôle mensuel.

Procédure budgétaire

Un budget prévisionnel est établi pour l'ensemble des sociétés du Groupe à la fin de chaque exercice pour le suivant. Il est établi en tenant compte :

- de l'activité de l'exercice précédent,
- des perspectives commerciales,
- de l'analyse de l'ensemble des frais généraux et de la masse salariale.

2. Informations juridiques

2.1 Détention du capital

Conformément aux dispositions de l'article L. 233-13 du Code de commerce, et compte tenu des informations reçues en application des articles L. 233-7 et L. 233-12 dudit Code, nous portons à votre connaissance l'identité des personnes physiques ou morales détenant directement ou indirectement plus du vingtième, du dixième, du cinquième, du tiers, de la moitié ou des 2/3 du capital social ou des droits de vote au 31 décembre 2021.

détention du capital	31.12.2020		31.12.2021			
	<i>nbre de titres</i>	<i>%</i>	<i>nbre de titres</i>	<i>%</i>	<i>droits de vote</i>	<i>%</i>
Danielle Roturier	16 499	0,55%	0	0,00%	0	0,00%
Camille Roturier	10	0,00%	10	0,00%	10	0,00%
Mathieu Roturier	10	0,00%	10	0,00%	10	0,00%
RMC	213 501	7,10%	0	0,00%	0	0,00%
autres titres Roturier	70 000	2,33%	0	0,00%	0	0,00%
sous-groupe Roturier	300 020	9,97%	20	0,00%	20	0,00%
IDIA (Crédit Agricole)	156 975	5,22%	85 049	2,83%	85 049	1,78%
NINA	1 791 359	59,54%	1 791 359	59,50%	3 582 718	74,93%
auto détention	30 353	1,01%	20 416	0,68%	0	0,00%
public	730 031	24,26%	1 113 644	36,99%	1 113 644	23,29%
Total	3 008 738		3 010 488		4 781 431	

2.2 Prises de participation, prises de contrôle ou cession de participations

Conformément aux dispositions de l'article L. 233-6 du Code de commerce, nous vous informons que notre Société n'a pas pris, au cours de l'exercice, de participation dans une société ayant son siège social sur le territoire de la République française représentant plus du vingtième, du dixième, du cinquième, du tiers ou de la moitié du capital de cette société, et ne s'est pas non plus assuré le contrôle d'une telle société.

2.3 Participation des salariés au capital

Conformément aux dispositions de l'article L. 225-102 du Code de commerce, nous vous précisons que la participation des salariés au capital de la Société à la clôture de l'exercice représente 770 actions.

2.4 Distributions antérieures de dividendes

Afin de nous conformer aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, nous vous rappelons que les dividendes distribués au titre des trois derniers exercices et la part éligible à l'abattement prévu par l'article 158 dudit Code, ont été les suivants : néant lors des 3 précédents exercices.

2.5 Dépenses non déductibles fiscalement

Conformément aux dispositions de l'article 223 quater du Code général des impôts les dépenses et charges visées à l'article 39-4 dudit code s'élèvent à un montant global de 1 k€ qui ont donné lieu à une imposition de 0,3 k€.

2.6 Attributions d'actions gratuites

Conformément aux dispositions de l'article L. 225-197-4 du Code de commerce, nous vous communiquons les informations relatives aux opérations d'attribution gratuite d'actions effectuées au profit du personnel et/ou mandataires sociaux du Groupe ne détenant pas plus de 10 % du capital social de notre Société au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2021.

L'Assemblée Générale Mixte en date du 24 juin 2019 a renouvelé l'autorisation donnée à votre Conseil d'Administration de consentir, en une ou plusieurs fois, dans le cadre des dispositions des articles L. 225-197-1 et suivants du Code de commerce, des attributions gratuites d'actions de la société EUROMEDIS GROUPE. Cette autorisation a été renouvelée pour une période de trente-huit mois ayant commencé à courir à compter de l'assemblée du 24 juin 2019.

Votre Conseil d'Administration n'a pas mis en œuvre l'autorisation donnée au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2021.

2.7 Opérations de rachat d'actions

Usant de la faculté que l'Assemblée Générale, chaque année et pour la dernière fois le 23 juin 2021, lui consent pour 18 mois, le Conseil d'Administration a procédé à l'acquisition et la vente de titres EUROMEDIS GROUPE dans le cadre du contrat de liquidité.

Ainsi, au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2021, la société a acquis 254 082 actions dans le cadre de la régulation des cours sur la base d'un cours moyen pondéré de 14,34 €, soit un montant global de 3 643 738 €. Elle a par ailleurs cédé 256 019 actions sur la base d'un cours moyen pondéré de 14,38 €, soit un montant global de 3 682 829 €.

Au 31 décembre 2021, la société détenait un total de 20 416 actions propres.

2.8 Options de souscription et d'achat d'actions

Conformément aux dispositions de l'article L. 225-184 du Code de commerce, aucune opération n'a été réalisée en vertu des dispositions des articles L. 225-177 à L. 225-186 dudit Code relatifs aux options d'achat et de souscription d'actions.

2.9 Tableau des résultats financiers des cinq derniers exercices

Conformément aux dispositions de l'article R. 225-102 du Code de commerce, figure ci-dessous le tableau faisant apparaître les résultats de la Société au cours de chacun des cinq derniers exercices.

En milliers d'Euros	31/12/2021	31/12/2020	31/12/2019	31/12/2018	31/07/2017
I – Situation financière en fin d'exercice :					
a) Capital social	6 021	6 017	5 982	5 982	5 982
b) Nombre d'actions émises	3 010 488	3 008 738	2 990 971	2 990 971	2 990 971
c) Nombre d'obligations convertibles en actions	572 743	574 493	592 260	0	0
II – Résultat global des opérations effectives					
a) Chiffre d'affaires hors taxes	2 421	2 567	2 268	2 864	2 121
b) Bénéfices avant impôt, amortissements et provisions	-2 290	4 052	-1 128	- 3 196	197
c) Impôt sur les bénéfices	479	3 784	248	-3	-788
d) Bénéfices après impôts, amortissement et provisions	-921	-613	-1 576	-5 271	-298
e) Résultat distribué	0	0	0	0	0
f) Participation des salariés	3	39	0	0	5
III – Résultat des opérations réduit à une seule action					
a) Bénéfices après impôts, mais avant amortissement et provisions	0,0	0,1	0	-0,96	0
b) Bénéfices après impôts, amortissements et provisions	-0,3	-0,2	-1	-1,76	-0,1
c) Dividende versé à chaque action	0	0	0	0	0
IV – Ventilation de la nature des actions					
a) Nombre d'actions à dividende prioritaire	0	0	0	0	0
b) Nombre maximum d'actions futures à créer	572 743	574 493	592 260	0	0
V - Personnel					
a) Nombre de salariés	21	20	19	21	20
b) Montant de la masse salariale	1024	871	887	1 128	777
c) Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux	389	350	348	556	317

3. Informations sociales, sociétales et environnementales

3.1 Informations sociales

Les tableaux font état des situations du GROUPE au 31 décembre de chaque année :

effectif

	31.12.2021	31.12.2020	31.12.2019
Hommes	97	119	133
Femmes	95	107	112
Total	192	226	245

évolution des rémunérations (charges incluses)

	2021	2020	2019
moyenne annuelle (en €)	46 905	46 269	45 079
sur un effectif moyen de	195	231	252

âge et ancienneté

		2021	2020	2019
âge moyen	hommes	44,9	45,17	43,7
	femmes	42	42,95	43
ancienneté moyenne	hommes	9,6	10,55	9,54
	femmes	9,4	10,17	9,84

rémunérations brute mensuelle moyenne (en €)

		2021	2020	2019
non cadres	hommes	2 367	2 313	2 211
	femmes	2 259	2 253	2 181
cadres	hommes	5 667	4 993	4 620
	femmes	4 226	4 086	4 213

organisation du temps de travail

	2021	2020	2019
temps plein	183	214	235
temps partiel	9	12	10
Total	192	226	245

charges salariales globales (en k€)

	2021	2020	2019
Frais de personnel	9 138	10 984	11360
Valeur ajoutée	15 998	39 886	11084
ratio Frais de personnel/VA	0,57	0,28	1,02

départs

	2021	2020	2019
démissions	13	14	19
ruptures conventionnelles	11	13	14
licenciements	9	8	13
fin de CDD	12	7	12
retraite	3	1	3
fin de période d'essai	3	1	13
décès	0	0	1
autre	4	2	3
Total	55	46	78

accidents du travail

	2021	2020	2019
nombre d'accident du travail	15	17	15

montant moyen brut de la participation par bénéficiaire (en €)

	2021	2020	2019
participation	1 162	0	0
intéressement	0	0	0
Total	1 162	0	0

nombre de travailleurs handicapés

	2021	2020	2019
nombre de travailleurs handicapés	5	7	9

absences (en jours)

	2021	2020	2019
maladie et cures	2455	2 103	1 677
accident du travail	309	351	295
maternité	378	302	89
Total	3 142	2 756	2 061

3.2 Informations environnementales

L'activité de la Société n'étant pas de caractère industriel, celle-ci ne saurait être susceptible de porter atteinte à l'équilibre biologique et à l'environnement en général. Les infrastructures du Groupe sont composées de locaux de stockage et d'agences ouvertes au public.

Soucieux de son impact sur l'environnement, une charte qualité et environnementale a été mise en place. Le système de management intègre la certification ISO 13485 propre aux dispositifs médicaux.

Dans le même temps, le groupe reste soucieux dans le choix de ses partenaires quant au respect de leur responsabilité sociale et environnementale et sont ainsi systématiquement évalués. Des critères environnementaux ont été intégrés dans les contrats.

Actions et engagements pour l'impact écologique

Plusieurs sous-traitants ont décidé de suivre la voie de la certification ISO 14001 (mise en place d'actions comme la réduction de la production de déchets ou encore utilisation des énergies renouvelables).

L'amélioration écologique des process de fabrication est constante et les produits sont de plus en plus respectueux de l'environnement.

Cycle de fabrication et d'acheminement

L'étude du cycle de vie de nos produits a permis de définir les critères environnementaux à suivre par nos fournisseurs. Ces derniers sont définis dans les contrats et spécifient les points suivants :

- Etude des process utilisés et recherche des améliorations dans le domaine de la pollution environnementale (consommation énergétique, rejets des polluants, etc.),
- Traitement et recyclage des déchets,
- Suivi des émissions de CO2 afin d'évaluer les quantités émises et les possibilités de réductions,
- Etudes logistiques sur :
 - ✓ Les packagings recyclables
 - ✓ Les volumes transportés
 - ✓ Les moyens de transports
 - ✓ L'ensemble des fournisseurs est évalué lors d'audit ponctuels sur site
- Réduction de la consommation de papier et dématérialisation de la transmission documentaire

Le Groupe a mis en place et développé un système informatique (ERP), afin d'optimiser les relations commerciales. La dématérialisation permet la réduction notable du papier.

D'une manière générale, EUROMEDIS GROUPE fait ses meilleurs efforts dans le cadre de l'exercice de ses activités afin d'obtenir de ses partenaires qu'ils prennent l'engagement d'exercer leurs activités en évitant ou limitant, autant que les techniques disponibles le permettent, les atteintes à l'environnement.

Perspectives futures

Le Groupe EUROMEDIS évolue de façon constante du fait de sa politique de développement ambitieuse. Sur le plan environnemental, des moyens humains et financiers sont mis en œuvre pour améliorer les performances et réfléchir à des solutions de développement durable innovantes et pérennes.

4. Informations diverses

4.1 Délai de paiement des fournisseurs

Conformément aux dispositions des articles L. 441-6-1 et D. 441-4 du Code de commerce, la décomposition, à la date du 31 décembre 2021, des délais de paiement des fournisseurs hors taxes par date d'échéance est la suivante :

	1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	91 jours et plus	Total
A/ Tranches de retard de paiement					
Montant total TTC des factures concernées (en Euros)	14 324	40 128	-	2 985	51 467
% des achats TTC de l'exercice	1,3%	3,6%	0,0%	-0,3%	4,7%
B/ Factures exclues du A/ relatives à des créances litigieuses non comptabilisées					
Montant total TTC des factures concernées	Non applicable				
C/ Délais de paiement de référence utilisé					
Délai de paiement utilisé pour le calcul des retards de paiement	30 jours date de facture				

Nous vous précisons que ces montants ne prennent en compte que ceux facturés à la date de clôture de l'exercice.

4.2 Délai de paiement des clients

	1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	91 jours et plus	Total
A/ Tranches de retard de paiement					
Montant total TTC des factures concernées (en Euros)				3 000	3 000
% du Chiffre d'Affaires TTC de l'exercice				0,1%	0,1%
B/ Factures exclues du A/ relatives à des créances litigieuses non comptabilisées					
Montant total TTC des factures concernées	Non applicable				
C/ Délais de paiement de référence utilisé					
Délai utilisé pour le calcul des retards de paiement	30 jours fin de mois				

B. RAPPORT DU PRESIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION SUR LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE

1. Gouvernance

1.1 Code de référence

Il a été choisi de se référer au code de gouvernement d'entreprise pour les valeurs moyennes et petites (VaMPs) établi par MIDDLENEXT, disponible sur le site de MiddleNext (www.middlenext.com dans la rubrique « actualités »), ci-après « le code de référence », estimant qu'il est le plus adapté à la taille et à la structure de l'actionnariat de votre Société.

Le code MiddleNext contient des points de vigilance qui rappellent les questions que le Conseil d'Administration doit se poser pour favoriser le bon fonctionnement de la gouvernance ainsi que des recommandations.

1.2 Conditions de préparation et d'organisation des travaux du Conseil d'Administration

Le Conseil d'Administration a adopté son règlement intérieur lors de sa séance du 24 juin 2019.

Le Conseil d'Administration exerce le contrôle permanent de la gestion de la Société par la Direction Générale. Il opère les vérifications et les contrôles qu'il juge opportuns et peut se faire communiquer les documents qu'il estime utiles à l'accomplissement de sa mission.

Le Conseil d'Administration doit autoriser au préalable la Direction Générale à conclure les prêts, les emprunts, les achats, échanges et ventes d'établissements commerciaux, les achats d'immeubles, la constitution de sociétés et tous apports à des sociétés constituées, ou à constituer, ainsi que toute prise d'intérêt dans ces sociétés, les sûretés, cautions, avals ou garanties au nom de la société. Il autorise les conventions réglementées visées ci-après.

Il présente à l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle ses observations sur le rapport de gestion, ainsi que sur les comptes de l'exercice. Conformément à l'article L. 823-17 du Code de commerce, les Commissaires aux Comptes ont été convoqués à toutes les réunions du Conseil d'Administration qui examinent ou arrêtent les comptes annuels, ainsi qu'à toutes les assemblées d'actionnaires.

Tous les documents, dossiers techniques et informations nécessaires à la mission des membres du Conseil d'Administration leur ont été communiqués avant les réunions et plus généralement dès qu'un événement majeur le justifie.

Réunions du Conseil d'Administration au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2021

Au cours de l'exercice écoulé, votre Conseil d'Administration s'est réuni à deux reprises. Ces réunions ont notamment porté sur l'examen des comptes du groupe et de la Société.

A l'issue de chaque réunion, un procès-verbal est établi par le secrétaire nommé par le conseil, communiqué sans délais à ses membres et approuvé lors de la réunion suivante.

Nous vous précisons que les comptes annuels et consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2021 ont été arrêtés par le Conseil d'Administration au cours de la séance du 21 avril 2022.

1.3 Composition du Conseil d'Administration

L'article 14.1 des statuts de votre Société dispose que le Conseil d'Administration est composé de trois membres au moins et de dix-huit membres au plus, nommés pour une durée de trois années. Il n'est pas nécessaire, pour être élu membre du Conseil d'Administration, d'être propriétaire d'actions de la Société.

Il est à ce jour composé de six membres dont la désignation suit :

- Monsieur Mathieu ROTURIER *Président*
Fin de mandat : lors de l'assemblée générale qui clos l'exercice du 31 décembre 2021
- Madame Danielle ROTURIER *Membre*
Fin de mandat : lors de l'assemblée générale qui clos l'exercice du 31 décembre 2021
- Société NINA,
représentée par Monsieur Joseph ASSELIN *Membre*
Fin de mandat : lors de l'assemblée générale qui clos l'exercice du 31 décembre 2021
- Société GST INVESTISSEMENTS,
représentée par Madame Sylvie TRAMIER *Membre*
Fin de mandat : lors de l'assemblée générale qui clos l'exercice du 31 décembre 2021
- Société KELLY,
représentée par Madame Marion TRAMIER *Membre*
Fin de mandat : lors de l'assemblée générale qui clos l'exercice du 31 décembre 2021
- Monsieur Jean-Pierre MONIN *Membre*
Fin de mandat : lors de l'assemblée générale qui clos l'exercice du 31 décembre 2021

A ce jour votre Conseil comprend trois femmes dont deux représentent des personnes morales nommées en qualité de membre, et se conforme donc à la loi dite « Copé-Zimmerman » n°2011-103 du 27 janvier 2011 relative à la représentation équilibrée des femmes et des hommes au sein des conseils d'administration et de surveillance et à l'égalité professionnelle.

En conformité avec la recommandation n°7 du Code MiddleNext, chaque membre du Conseil est sensibilisé aux responsabilités qui lui incombent au moment de sa nomination et est encouragé à observer les règles de déontologie relatives à son mandat :

- Se conformer aux règles légales de cumul des mandats ;
- Informer le conseil en cas de conflit d'intérêt survenant après l'obtention de son mandat ;
- Faire preuve d'assiduité aux réunions du Conseil et des Assemblées générales ;
- S'assurer qu'il possède toutes les informations nécessaires sur l'ordre du jour des réunions du Conseil avant de prendre toute décision ;
- Respecter le secret professionnel.

Ayant été nommés pour 3 ans lors de l'Assemblée Générale du 24 juin 2019 statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31.12.2018, tous les administrateurs verront leurs mandats arriver à échéance lors de l'Assemblée Générale statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2021.

A la connaissance de la Société, aucun des membres du Conseil d'Administration, ni aucun des principaux dirigeants du Groupe n'a fait l'objet d'une condamnation pour fraude prononcée au cours des cinq dernières années. Aucun de ses membres n'a participé en qualité de dirigeant à une faillite, mise sous séquestre ou liquidation judiciaire au cours des cinq dernières années et aucun n'a fait l'objet d'une incrimination et/ou sanction publique officielle prononcée par une autorité statutaire ou réglementaire. Aucun de ses membres n'a été empêché par un tribunal d'agir en qualité de membre d'un organe d'administration, de direction ou de surveillance d'un émetteur, ni d'intervenir dans la gestion ou la conduite des affaires d'un émetteur au cours des cinq dernières années.

Il n'existe pas, à la connaissance de la Société, de conflit d'intérêts entre les intérêts privés des membres du Conseil d'Administration de la Société et leurs devoirs à l'égard de celle-ci. Aucun prêt ou garantie n'est accordé par la Société en faveur des membres du Conseil d'Administration.

1.4 Liste des mandats et fonctions

Conformément aux dispositions de l'article L. 225-37-4, 1° du Code de commerce, nous vous présentons la liste de l'ensemble des mandats et fonctions exercés dans toute société par chacun des mandataires sociaux.

M. Mathieu ROTURIER	SA EUROMEDIS GROUPE	Président Directeur Général / fin du mandat : AG 31.12.2021
	SA LABORATOIRES EUROMEDIS	Président Directeur Général / fin du mandat : AG 31.12.2024
	SARL LABORATOIRES EUROMEDIS Italie	Gérant
	SAS PARAMAT	Gérant
Mme Danielle ROTURIER	SA EUROMEDIS GROUPE	Administratrice / fin du mandat : AG 31.12.2021
	SCI MAI	Gérant
	SCI M.C.P.	Gérant
	SCI R.S.E.	Gérant
Société G.S.T. INVESTISSEMENTS	SA EUROMEDIS GROUPE	Administrateur / fin du mandat : AG 31.12.2021
	SA Société Hôtelière de la Place Crillon	Administrateur
	SA AUBERT FRANCE	Administrateur
	SA SICATEC	Administrateur
Société KELLY	SA EUROMEDIS GROUPE	Administrateur / fin du mandat : AG 31.12.2021
	SA SICATEC	Administrateur
	SA AUBERT FRANCE	Administrateur
Société NINA	SA EUROMEDIS GROUPE	Administrateur / fin du mandat : AG 31.12.2021
	SA LABORATOIRES EUROMEDIS	Administrateur / fin du mandat : AG 31.12.2024
M. Jean-Pierre MONIN	SA EUROMEDIS GROUPE	Administrateur / fin du mandat : AG 31.12.2021

2. Tableau de délégations des pouvoirs

Le tableau ci-après rappelle les délégations consenties par les précédentes Assemblées Générales au Conseil d'Administration.

DATE AG	DUREE	N° RESO	DELEGATIONS	USAGE
24-juin-19	38 mois	21ème	Autorisation en vue de procéder, au profit des salariés et mandataires sociaux de la Société ou de son Groupe, à des attributions gratuites d'actions dans la limite de 10 % du capital social au jour de l'attribution	
23-juin-21	18 mois	6ème	Autorisation donnée en vue de l'achat par la Société de ses propres actions dans la limite de 10 % du capital social	usage fait dans le cadre du contrat de liquidité
23-juin-21	18 mois	7ème	Autorisation donnée en vue de réduire le capital social par l'annulation des actions détenues en propre par la Société dans la limite de 10% du capital social par période de 24 mois	
23-juin-21	26 mois	8ème	Autorisation d'augmenter le capital avec maintien du DPS, par émission d'actions ou de valeurs mobilières donnant accès au capital de la société	usage fait dans le cadre de l'émission des OCA dont certaines ont été converties au cours de l'exercice clos
23-juin-21	26 mois	9ème	Autorisation en vue d'émettre des actions ordinaires et des valeurs mobilières donnant accès à des actions ordinaires avec suppression du DPS, dans le cadre d'une offre au public	
23-juin-21	26 mois	10ème	Autorisation en vue d'émettre des actions ordinaires et des valeurs mobilières donnant accès à des actions ordinaires avec suppression du DPS, dans le cadre d'une offre par placement privé	
23-juin-21	26 mois	11ème	Autorisation de procéder à une augmentation de capital par incorporation de primes, réserves ou bénéfices	
23-juin-21	26 mois	12ème	Autorisation de fixer le prix d'émission de titres de capital ou de valeurs mobilières donnant accès au capital, dans la limite de 10% du capital dans le cadre d'une offre au public sans DPS	
23-juin-21	26 mois	13ème	Autorisation de procéder à une augmentation de capital en vue de rémunérer des apports en nature (titres de Société ou valeurs mobilières donnant accès au capital)	
23-juin-21	26 mois	14ème	Autorisation d'augmenter le nombre de titres à émettre en cas d'augmentations de capital (décidées en application des 11 ^{ème} à 14 ^{ème} résolutions), avec ou sans DPS, en cas de demandes excédentaires	
23-juin-21	26 mois	15ème	Autorisation d'émettre toutes valeurs mobilières donnant droit à l'attribution de titres de créance	
23-juin-21	26 mois	16ème	Autorisation de procéder à des augmentations de capital réservées aux salariés adhérents à un PEE	

3. Conventions conclues par un mandataire social ou un actionnaire significatif de la société avec une filiale

En application des dispositions des articles L. 225-37-4, 2° et L. 225-68, alinéa 6 du Code de commerce, nous vous indiquons qu'aucune convention n'est intervenue, directement ou par personne interposée, entre, d'une part, et selon le cas, l'un des membres du Conseil d'Administration, l'un des mandataires sociaux ou l'un des actionnaires disposant d'une fraction des droits de vote supérieure à 10 % de la Société et, d'autre part, une autre société dont la Société possède, directement ou indirectement, plus de la moitié du capital, à l'exception des conventions portant sur des opérations courantes et conclues à des conditions normales.

4. Informations prévues par l'article L.225-37-5 du code de commerce

Restrictions statutaires à l'exercice des droits de vote et aux transferts d'actions ou clauses des conventions portées à la connaissance de la société en application de l'article L. 233-11

Aucune restriction de cette nature n'est prévue.

Participations directes ou indirectes dans le capital de la société dont elle a connaissance en vertu des articles L. 233-7 et L. 233-12

Le capital social est détenu à 59,50% par la société NINA. L'autre actionnaire le plus important est IDIA - Groupe Crédit Agricole (2,83%).

détention du capital	31.12.2021			
	<i>nbre de titres</i>	<i>%</i>	<i>droits de vote</i>	<i>%</i>
IDIA (Crédit Agricole)	85 049	2,83%	85 049	1,78%
NINA	1 791 359	59,50%	3 582 718	74,93%
auto détention	20 416	0,68%	0	0,00%
public	1 113 664	36,99%	1 113 664	23,29%
Total	3 010 488		4 781 431	

C. COMPTES SOCIAUX AU 31 DECEMBRE 2021

1. Rapport des commissaires aux comptes

EUROMEDIS GROUPE S.A.
Société Anonyme au capital de € 6.020.976
Z.A. de la Tuilerie – 12 rue Pierre Bray
60290 NEUILLY-SOUS-CLERMONT

RAPPORT
du commissaire aux comptes
sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2021

A l'assemblée générale de la société EUROMEDIS GROUPE S.A.,

OPINION

En exécution de la mission qui nous a été confiée par vos assemblées générales, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société **EUROMEDIS GROUPE S.A.** relatifs à l'exercice clos le **31 décembre 2021**, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

FONDEMENT DE L'OPINION

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2021 à la date d'émission de notre rapport.

JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Evaluation des titres de participation

Les titres de participation figurant au bilan au 31 décembre 2021 pour un montant net de 10.373.882 €.

Le paragraphe « titres de participation » de la note « 3.1 Règles et méthodes comptables » de l'annexe précise que la valeur d'utilité est estimée par la direction soit en fonction de l'actif net comptable de la participation, soit en fonction de la valeur d'usage de la participation telle qu'évaluée par la direction dans la stratégie d'ensemble du groupe sur la base d'une approche multicritère.

Nos travaux ont consisté à apprécier les données et les hypothèses sur lesquelles se fondent ces estimations, à revoir les calculs effectués par la société, à comparer les estimations comptables des périodes précédentes avec les réalisations correspondantes et à examiner les procédures d'approbation de ces estimations par la direction.

VERIFICATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration arrêté le 21 avril 2022 et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'assemblée générale.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D. 441-6 du code de commerce.

Rapport sur le gouvernement d'entreprise

Nous attestons de l'existence, dans le rapport du conseil d'administration, des informations requises par l'article L. 225-37-4 du code de commerce.

Autres informations

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle et à l'identité des détenteurs du capital ou des droits de vote et aux participations réciproques vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

RESPONSABILITES DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

RESPONSABILITES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES RELATIVES A L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Paris et Didenheim, le 28 avril 2022

Les Commissaires aux comptes

DFM EXPERTISE ET CONSEIL

SOCIETE FIDUCIAIRE DE REVISION


Olivier DESBORDES


Philippe PFLIMLIN

2. Bilan et compte de résultat

Rubriques	Montant Brut	Amort. Prov.	31/12/2021	31/12/2020
Capital souscrit non appelé				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires	21 920	19 054	2 866	1 779
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances, acomptes sur immo. incorporelles				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel, outillage				
Autres immobilisations corporelles	19 517	14 142	5 376	7 279
Immobilisations en cours				
Avances et acomptes				
IMMOBILISATIONS FINANCIERES				
Participations par mise en équivalence				
Autres participations	21 782 087	11 408 205	10 373 882	11 541 052
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés	214 368		214 368	236 053
Prêts				
Autres immobilisations financières	166 371		166 371	127 281
ACTIF IMMOBILISE	22 204 264	11 441 401	10 762 863	11 912 444
STOCKS ET EN-COURS				
Matières premières, approvisionnements				
En-cours de production de biens				
En-cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
CREANCES				
Créances clients et comptes rattachés	387 585		387 585	2 323 227
Autres créances	14 733 861		14 733 861	18 249 544
Capital souscrit et appelé, non versé				
DIVERS				
Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	850 947		850 947	1 605 178
Disponibilités				
COMPTES DE REGULARISATION				
Charges constatées d'avance	47 199		47 199	10 894
ACTIF CIRCULANT	16 019 591		16 019 591	22 188 842
Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes de remboursement des obligations	25 180		25 180	40 430
Ecart de conversion actif				
TOTAL GENERAL	38 260 035	11 441 401	26 808 634	34 141 716
Rubriques			31/12/2021	31/12/2020
Capital social ou individuel (dont versé :)			6 020 976	6 017 476
Primes d'émission, de fusion, d'apport			9 212 991	9 208 091
Ecart de réévaluation (dont écart d'équivalence :)				
Réserve légale			314 164	314 164
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées (dont rés. Prov. fluctuation cours)				
Autres réserves (dont achat œuvres originales artistes)			3 002 846	3 002 846
Report à nouveau			-7 757 622	-7 144 547
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)			-920 977	-613 075
Subventions d'investissement				
Provisions réglementées				
CAPITAUX PROPRES			9 872 377	10 784 955
Produits des émissions de titres participatifs				
Avances conditionnées				
AUTRES FONDS PROPRES				
Provisions pour risques			1 098 492	1 191 573
Provisions pour charges				
PROVISIONS			1 098 492	1 191 573
DETTES FINANCIERES				
Emprunts obligataires convertibles			2 776 205	2 784 693
Autres emprunts obligataires			2 850 000	2 850 000
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit			9 037 834	11 101 975
Emprunts et dettes financières divers (dont empr. participatifs)			538 321	195 703
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
DETTES D'EXPLOITATION				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés			406 619	378 310
Dettes fiscales et sociales			215 561	4 621 306
DETTES DIVERSES				
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes			13 424	233 201
COMPTES DE REGULARISATION				
Produits constatés d'avance				
DETTES			15 837 764	22 165 188
Ecart de conversion passif				
TOTAL GENERAL			26 808 634	34 141 716

Rubriques	France	Exportation	31/12/2021	31/12/2020
Ventes de marchandises				
Production vendue de biens				
Production vendue de services	2 421 394		2 421 394	2 566 987
CHIFFRES D'AFFAIRES NETS	2 421 394		2 421 394	2 566 987
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation				
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			369 549	27 822
Autres produits			44 287	20 406
PRODUITS D'EXPLOITATION			2 835 230	2 615 215
Achats de marchandises (y compris droits de douane)				
Variation de stock (marchandises)				
Achats de matières premières et autres approvisionnements (et droits de douane)				
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)				
Autres achats et charges externes			1 104 489	1 106 045
Impôts, taxes et versements assimilés			29 272	48 616
Salaires et traitements			1 024 145	871 261
Charges sociales			389 217	349 786
DOTATIONS D'EXPLOITATION				
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			6 537	6 177
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				162 738
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations				739 154
Dotations aux provisions			189 549	
Autres charges			177 330	5 136
CHARGES D'EXPLOITATION			2 919 540	3 288 915
RESULTAT D'EXPLOITATION			-84 310	-673 700
OPERATIONS EN COMMUN				
Bénéfice attribué ou perte transférée				
Perte supportée ou bénéfice transféré				
PRODUITS FINANCIERS				
Produits financiers de participations			167 504	95 054
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé				
Autres intérêts et produits assimilés			39 090	171 607
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges			2 270 630	79 500
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
PRODUITS FINANCIERS			2 477 225	346 160
Dotations financières aux amortissements, dépréciations et provisions			1 181 420	7 804 704
Intérêts et charges assimilés			330 592	432 305
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
CHARGES FINANCIERES			1 512 012	8 237 010
RESULTAT FINANCIER			965 213	-7 890 849
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS			880 903	-8 564 549
Produits exceptionnels sur opérations de gestion			7 405	5 707
Produits exceptionnels sur opérations en capital				4 003 000
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				222 952
PRODUITS EXCEPTIONNELS			7 405	4 231 659
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion			15 267	25 896
Charges exceptionnelles sur opérations en capital			2 269 999	
Dotations exceptionnelles aux amortissements, dépréciations et provisions				
CHARGES EXCEPTIONNELLES			2 285 266	25 896
RESULTAT EXCEPTIONNEL			-2 277 861	4 205 763
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise			2 762	38 576
Impôts sur les bénéfices			-476 743	-3 784 287
TOTAL DES PRODUITS			5 319 860	7 193 035
TOTAL DES CHARGES			6 240 837	7 806 110
BENEFICE OU PERTE			-920 977	-613 075

3. Annexes

L'exercice social clos le 31 décembre 2021 a une durée de 12 mois.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de 26 809 k€, le résultat net comptable est une perte de (921) k€. Les informations communiquées ci-après font partie intégrante des comptes annuels qui ont été arrêtés par le Conseil d'administration le 21 avril 2022.

3.1 Règles et méthodes comptables

Les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 21 ont été établis conformément aux dispositions du règlement ANC-03 du 05 juin 2017 relatif à la réécriture du Plan Comptable Général, modifié par les règlements n°2015-06 et n°2015-07 de l'Autorité des Normes Comptables.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le principe de prudence et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels :

- Continuité de l'exploitation,
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- Indépendance des exercices ;

La méthode retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques. Seules sont exprimées les informations significatives.

En vue de l'établissement des états financiers, la direction de la Société peut être amenée à procéder à des estimations et à retenir des hypothèses qui affectent la valeur des actifs et passifs, des charges et produits, ainsi que les informations données dans les notes de l'annexe.

Déterminées sur la base des informations et estimations connues à la date d'arrêtés des comptes, ces estimations et hypothèses peuvent, le cas échéant, s'avérer sensiblement différentes de la réalité. Ces hypothèses concernent notamment la valorisation des titres de participation et des prêts associés, les engagements envers les salariés et les provisions.

a. Amortissement de l'actif immobilisé

Les biens susceptibles de subir une dépréciation sont amortis selon le mode linéaire ou dégressif sur la base de leur durée de vie économique.

b. Provisions pour dépréciation d'actif

Elles sont constituées pour tenir compte des risques d'irrecouvrabilité relatifs à l'actif existant à la date de clôture des comptes.

c. Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

d. Titres de participation

Constituent des titres de participation, les titres dont la possession durable est estimée utile à l'activité de la société, notamment parce qu'elle permet d'exercer une influence notable sur la société ou d'en avoir le contrôle.

Les titres de participation sont comptabilisés à leur coût d'acquisition à la date d'entrée dans le patrimoine de l'entreprise. Des provisions pour dépréciation sont éventuellement constatées à la clôture de l'exercice lorsque la valeur d'utilité de la participation devient durablement inférieure à sa valeur comptable. La valeur d'utilité est déterminée soit en fonction de l'actif net comptable de la participation, soit en fonction de la valeur d'usage de la participation telle qu'évaluée par la direction sur la base d'une approche multicritères (cash-flows, situation nette éventuellement réévaluée, perspectives de rentabilité...).

e. Créances rattachées à des participations, créances clients et autres créances

Les créances sont comptabilisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est constatée lorsque les chances de recouvrement d'une créance sont faibles. Cette analyse est effectuée en parallèle de l'appréciation de la valeur des titres de participation.

f. Autres immobilisations financières

Les autres immobilisations financières correspondent principalement aux actions propres et au compte espèce détenus dans le cadre du contrat de liquidité.

g. Disponibilités

Les disponibilités comprennent les espèces ou valeurs assimilables en banques et en caisse. Elles sont évaluées à leur valeur nominale.

h. Provision pour risques

Les provisions pour risques sont comptabilisées lorsque :

- L'entreprise est tenue par une obligation juridique ou implicite découlant d'évènements passés
- Il est probable qu'une sortie de ressources, sans contrepartie au moins équivalente, sera nécessaire pour éteindre l'obligation
- Et le montant de la provision peut être estimé de manière fiable.

Les provisions pour risques et charges sont évaluées pour le montant correspondant à la meilleure estimation de la sortie de ressources nécessaire à l'extinction de l'obligation en application du règlement CRC n°2000-06 sur les passifs. En fin d'exercice, cette estimation est faite sur la base des informations connues à la date d'établissement des comptes.

i. Dettes financières

Les dettes sont enregistrées pour leur valeur nominale de remboursement. Elles ne font pas l'objet d'actualisation.

3.2 Changement de méthodes comptables et de présentation

Néant

3.3 Autres éléments significatifs de l'exercice

Néant

3.4 Faits marquants de l'exercice

Les titres de la filiale BIOMAT ont été cédés sur le second trimestre 2021 pour un prix de 1 €. La valeur nette comptable des titres (2.270 k€) apparaît au niveau des charges exceptionnelles sachant que la reprise de la dépréciation antérieurement constatée pour un montant identique vient impacter les produits financiers.

3.5 Evénements post-clôture

La sortie de la crise du COVID 19 et la guerre en Ukraine induisent une forte incertitude sur l'évolution du prix de l'énergie, des devises et de certaines matières premières. Les activités de nos filiales pourraient continuer d'en subir les effets défavorables sans être en mesure d'évaluer les impacts potentiels.

4. Notes sur le Bilan - actif

- Immobilisations brutes

Actif immobilisé en K€	Ouverture	Augmentation	Diminution	Clôture
Immobilisations incorporelles	19,7	2		22
Immobilisations corporelles	16	4		20
Immobilisations financières	24 214	39	2 091	22 162
TOTAL	24 250	45	2 091	22 204

La sortie des titres de participation de BIOMAT impacte les diminutions pour de 2 070 k€.

- Amortissements et provisions d'actif

Amortissements et provisions en K€	Ouverture	Dotation	Reprise	Clôture
Immobilisations incorporelles	18	1		19
Immobilisations corporelles	9	5		14
Autres immobilisations financières	12 311	1 167	2070	11 408
TOTAL	12 338	1 174	2 070	11 441

Les dotations correspondent aux dépréciations complémentaires sur les titres de PARAMAT (1 167 k€). La reprise de provision constatée résulte de la sortie des titres de BIOMAT (2070 k€).

- Etat des créances

Etat des créances en K€	Montant brut	A un an	A plus d'un an
Actif immobilisé	381	381	
Actif circulant et charges d'avance	15 169	3 656	11 512
TOTAL	15 549	4 037	11 512

5. Notes sur le bilan - passif

- Capital social

Mouvements des titres	Nombre	Valeur nominale	Capital social
Titres en début d'exercice	3 008 738	2,00	6 017 476
Titres émis *	1 750	2,00	3 500
Titres remboursés ou annulés			
Titres en fin d'exercice	3 010 488	2,00	6 020 976

*Conversion d'obligations en actions

- Variation des capitaux propres

En K€	31/12/2020	Affectation du résultat	Paiement dividendes	Autres mouvements	Résultat 31/12/2021	31/12/2021
Capital social	6 017			4		6 021
Primes d'émission	9 208			5		9 213
Réserve légale	314					314
Autres réserves	3 003					3 003
Résultat	-613	613			-921	-921
Report à nouveau	-7 145	-613				-7 758
TOTAL	10 784	0	0	8	-921	9 872

- Provisions pour risques et charges

Provisions en K€	A l'ouverture	Augmentation	Reprises utilisées	Reprises non utilisées	A la clôture
Provisions règlementées					
Provisions pour risques	1 192	190	200	83	1 098
TOTAL	1 192	190	200	83	1 098

- Etat des dettes

Etat des dettes en K€	Montant total	De 0 à 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Emprunts Obligataires convertibles (2)	2776	27	2749	
Autres emprunts obligataires	2850		2850	
Etablissements de crédit (1)	9038	1996	7041	
Dettes financières diverses	538	538		
Fournisseurs	407	407		
Dettes fiscales et sociales	216	216		
Autres dettes	13	13		
Produits constatés d'avance				

(1) Etablissements de crédit : Le PGE perçu d'un montant de 10.000 K€ sera remboursé sur une durée de 5 ans. Au 31/12/2021, le solde des PGE s'élève à 9 036 K€.

(2) : Emprunt obligataire convertible en actions : en cas de conversion, une obligation permet de souscrire une action au prix de 4,80 €. Au 31 décembre 2021, il reste 572 743 obligations à rembourser.

- Charges à payer par poste du bilan

Charges à payer en K€	Montant
Intérêts courus	27
Fournisseurs FNP	335
Dettes fiscales et sociales	115
Autres dettes	1
TOTAL	478

6. Notes sur le compte de résultat

- Ventilation du chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires de l'exercice correspond intégralement à la refacturation des prestations de services rendues par le groupe à ses filiales.

- Les dotations aux provisions pour dépréciation des immobilisations financières

Elles s'élèvent à 1 167 K€ et correspondent à une provision pour dépréciation des titres Paramat dont l'évaluation basée sur l'analyse d'un modèle DCF.

La reprise de provision pour dépréciation des titres de participation à hauteur de 2 070 K€ résulte de la sortie des titres BIOMAT.

- Résultat exceptionnel

Les charges exceptionnelles correspondent à hauteur de 2 070 K€ à la sortie de BIOMAT du périmètre EUROMEDIS GROUPE.

- Transfert de charges

Ils sont constitués de refacturations de charges réparties entre les filiales du groupe Euromedis.

7. Autres informations

- Engagements donnés

EUROMEDIS GROUPE est caution à hauteur de 650 K€ sur le découvert autorisé accordé par la Société Générale à la société PARAMAT.

- Engagements reçus

EUROMEDIS GROUPE a bénéficié en 2020 d'un prêt de 10 M€ Garanti par l'Etat à hauteur de 9 M€. Le PGE perçu sera remboursé sans franchise sur une durée de 5 ans.

- Contrat de liquidité

Dans le cadre de la gestion de son cours de bourse, EUROMEDIS Groupe a souscrit un contrat de liquidité. Au 31 décembre 2021, le compte de liquidité présente un solde « espèces » de 146 K€ et un solde « titres » de 214 K€ correspondant à 20 416 actions propres détenues à la clôture.

- Intégration fiscale

Le groupe d'intégration fiscale a été créé en date du 01/08/1997. EUROMEDIS GROUPE est la société mère, elle relève d'un régime d'intégration avec ses deux filiales PARAMAT et LABORATOIRE EUROMEDIS.

- Engagement pris en matière de pensions, retraites et indemnités assimilés

Le montant des engagements pris en matière d'indemnité de départ à la retraite pour le personnel en activité s'élève au 31 décembre 2021 à 53 k€. Cet engagement n'a pas donné lieu à la comptabilisation d'une provision. Aucun versement volontaire n'a été effectué sur l'exercice.

La société Euromedis Groupe a souscrit un contrat d'assurance à ce titre, l'actif de couverture est d'un montant de 11 k€.

- Identité de la société établissant les comptes consolidés

La SA EUROMEDIS Groupe établit les comptes consolidés du groupe Euromedis.

- Honoraire CAC

Les honoraires des commissaires aux comptes s'élèvent à 44,1 k€ au titre de l'exercice 2021.

- Effectif

L'effectif de la SA EUROMEDIS Groupe est de 19 salariés au titre de l'exercice 2021.

- Participation des salariés

Une provision de 2,8 k€ a été enregistrée pour le versement d'une participation aux salariés.

- Rémunérations des membres des organes d'administration

Le montant global des rémunérations allouées sur EUROMEDIS GROUPE, au titre de la période, aux membres des organes d'administration de l'entreprise consolidante est nul. Au titre de son mandat dans la société Euromedis Groupe, le Président du Conseil d'Administration n'a perçu aucune rémunération au cours de l'exercice 2021.

- Transaction avec les parties liées

Toutes les transactions conclues avec les parties liées concernent des transactions avec les filiales d'EUROMEDIS GROUPE sont conclues à des conditions normales de marché.

8. Détail des postes concernés par le chevauchement d'exercice

Les comptes détaillés dans les tableaux suivants concernent les écritures comptables relatives à l'indépendance des exercices.

	Montants en k€
Avoirs à établir	1
Charges constatées d'avance	47
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	0
Factures non parvenues	335
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	72
Dettes fiscales et sociales	216
Autres dettes	5
TOTAL	675

9. Tableau des filiales et participations

Filiales et Participations	capital social	Réserves et report à nouveau	Quote-part du capital détenu	valeur brute des titres détenus	valeur nette des titres détenus	CA HT du dernier exercice	résultat du dernier exercice	dividendes encaissés durant l'exercice
A. Renseignements détaillés concernant les filiales et participations								
<u>Filiales (plus de 50% du capital détenu) :</u>								
Laboratoire Euromedis	500 000 €	30 477 028 €	100%	1 671 939 €	1 671 939 €	92 823 183 €	2 754 405 €	
Paramat	5 000 000 €	1 471 366 €	100%	20 105 148 €	8 696 943 €	18 697 327 €	-849 290 €	
<u>Participation (10 à 50 % du capital détenu) :</u>								
B. Renseignements globaux concernant les autres filiales et participations								
<u>Filiale non reprises en A</u>								
<u>Françaises</u>								
Medis Santé	15 000 €		33%	5 000 €	5 000 €			30 000 €
<u>Etrangères</u>								
<u>Participations non reprises en A</u>								
<u>Françaises</u>								
<u>Etrangères</u>								

D. COMPTES CONSOLIDES AU 31 DECEMBRE 2021

1. Rapport des commissaires aux comptes

EUROMEDIS GROUPE S.A.
Société Anonyme au capital de € 6.020.976
Z.A. de la Tuilerie – 12 rue Pierre Bray
60290 NEUILLY-SOUS-CLERMONT

RAPPORT
des commissaires aux comptes
sur les comptes consolidés

Exercice clos le 31 décembre 2021

A l'assemblée générale de la société EUROMEDIS GROUPE S.A.,

OPINION

En exécution de la mission qui nous a été confiée par vos assemblées générales, nous avons effectué l'audit des comptes consolidés de la société **EUROMEDIS GROUPE S.A.** relatifs à l'exercice clos le **31 décembre 2021**, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes consolidés sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine, à la fin de l'exercice, de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

FONDEMENT DE L'OPINION

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes consolidés » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1er janvier 2021 à la date d'émission de notre rapport.

OBSERVATION

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le changement de méthode relatif à la première application du nouveau Règlement ANC N° 2020-01 sur les comptes consolidés tel que décrit dans la note « changement de référentiel comptable » du paragraphe « 3.5 Règles et méthodes comptables ».

JUSTIFICATION DES APPRÉCIATIONS

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes consolidés de l'exercice, ainsi que les réponses que nous avons apportées face à ces risques.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes consolidés pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes consolidés pris isolément.

Evaluation des écarts d'acquisition et des incorporels des sites du secteur de la distribution

Suite à des opérations de croissance externe, le groupe a été amené à reconnaître des écarts d'acquisition et des incorporels pour les sites.

Ces écarts d'acquisition correspondent à l'écart entre le coût d'acquisition et la part d'intérêt du Groupe dans la juste valeur des actifs, passifs éventuels identifiables acquis tel que décrit dans la note « Regroupement d'entreprises et écarts d'acquisition » du paragraphe « 3.5 Règles et méthodes comptables de l'annexe des comptes consolidés ».

Les écarts d'acquisition, dont le montant net figurant au bilan au 31 décembre 2021, s'établit à 2.626 K€, ont fait l'objet de tests de dépréciation selon les modalités décrites dans la note 3.5.8 « Immobilisations » au paragraphe intitulé « dépréciation des actifs immobilisés » de l'annexe aux comptes consolidés. Nos travaux ont consisté à apprécier les données et les hypothèses sur lesquelles se fondent ces estimations, à revoir les calculs effectués par la société, à comparer les estimations comptables des périodes précédentes avec les réalisations correspondantes et à examiner les procédures d'approbation de ces estimations par la direction.

VERIFICATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires des Informations relatives au Groupe, données dans le rapport de gestion du conseil d'administration arrêté le 21 avril 2022.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

RESPONSABILITÉS DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES CONSOLIDÉS

Il appartient à la direction d'établir des comptes consolidés présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes consolidés ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes consolidés, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le conseil d'administration.

RESPONSABILITÉS DES COMMISSAIRES AUX COMPTES RELATIVES À L'AUDIT DES COMPTES CONSOLIDÉS

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes consolidés. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes consolidés ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes consolidés et évalue si les comptes consolidés reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle ;

- concernant l'information financière des personnes ou entités comprises dans le périmètre de consolidation, il collecte des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour exprimer une opinion sur les comptes consolidés. Il est responsable de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit des comptes consolidés ainsi que de l'opinion exprimée sur ces comptes.

Fait à Paris et Didenheim, le 28 avril 2022

Les Commissaires aux comptes

DFM EXPERTISE ET CONSEIL

SOCIETE FIDUCIAIRE DE REVISION

Olivier DESBORDES

Philippe PFLIMLIN

2. Préambule

Les comptes consolidés au 31 décembre 2021, ainsi que les données comparatives au 31 décembre 2020 sont établies pour la 1^{ère} fois conformément aux dispositions légales et réglementaires françaises prévues par le règlement ANC 2020-01, relatives aux comptes consolidés des sociétés commerciales. Toute information complémentaire est donnée dans les annexes comptables.

Les comptes consolidés au 31 décembre 2021 intègrent les résultats de la société EUROMEDIS GROUPE ainsi que les résultats des sociétés LABORATOIRES EUROMEDIS, LABORATOIRES EUROMEDIS ITALIE, PARAMAT par intégration globale et MEDIS SANTE par mise en équivalence.

L'ensemble des données présentées ci-après sont exprimées en milliers d'euros, sauf indication contraire.

2.1 Bilan et compte de résultat

Libellé (données en K€)	2 021	2 020
Immobilisations incorporelles	2 768	3 847
<i>Dont Ecarts d'acquisition</i>	<i>2 626</i>	<i>3 714</i>
Immobilisations corporelles	4 398	4 271
Immobilisations financières	252	287
Titres mis en équivalence	894	908
Actif immobilisé	8 311	9 313
Stocks et en-cours	11 760	25 712
Clients et comptes rattachés	14 037	24 067
Autres créances et comptes de régularisation	6 755	17 787
<i>Dont Impôts différés Actif</i>	<i>6</i>	<i>0</i>
Valeurs mobilières de placement		
Disponibilités	31 860	15 735
Actif circulant	64 411	83 301
Total Actif	72 722	92 615
Capital	6 021	6 017
Primes liées au capital	9 213	9 208
Ecart de réévaluation		
Réserves	23 505	821
Résultat net (Part du groupe)	2 256	22 664
Capitaux propres (Part du groupe)	40 995	38 710
Intérêts minoritaires	244	218
Autres fonds propres		
Total des capitaux propres	41 239	38 928
Ecart d'acquisition passif		
Provisions pour risques et charges	2 480	2 867
Provisions	2 480	2 867
Dettes financières	15 531	17 755
Fournisseurs et comptes rattachés	10 504	20 652
Autres dettes et comptes de régularisation	2 968	12 413
<i>Dont Impôts différés Passif</i>	<i>349</i>	<i>300</i>
Dettes	29 003	50 820
Compte de liaison Titres - Ecart d'acquisition		
Total Passif	72 722	92 615

Libellé (données en K€)	2021	2020
Chiffre d'affaires	111 901	193 409
Autres produits d'exploitation	5 707	2 214
Produits d'exploitation	117 608	195 623
Achats consommés	(78 413)	(129 259)
Charges externes	(18 069)	(17 042)
Impôts et taxes	(752)	(1 757)
Charges de personnel	(9 157)	(10 985)
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	(7 518)	(7 180)
Charges d'exploitation	(113 909)	(166 223)
Compte d'ajustement (Intra-groupe Résultat d'exploitation)		
Compte de liaison (Intra-groupe Résultat d'exploitation)		
Résultat d'exploitation avant dotations aux amort. et dép. EA	3 699	29 400
Dotations aux amort. et dépréciations des écarts d'acquisition		(716)
Résultat d'exploitation après dotations aux amort. et dép. EA	3 699	28 684
Produits financiers	482	1 309
Charges financières	(908)	(1 598)
Compte d'ajustement (Intra-groupe Résultat financier)		
Compte de liaison (Intra-groupe Résultat financier)		
Résultat financier	(426)	(289)
Opérations en commun		
Produits exceptionnels	3 647	452
Charges exceptionnelles	(4 420)	(340)
Résultat exceptionnel	(774)	113
Impôts sur les résultats	(210)	(5 526)
Résultat net des entreprises intégrées	2 289	22 982
Résultat net des activités abandonnées		
Quote-part du résultat net des sociétés mises en équivalence	16	(117)
Résultat net de l'ensemble consolidé	2 305	22 865
Intérêts minoritaires	48	201
Résultat net (part du groupe)	2 256	22 664

2.2 Tableau de variation des capitaux propres consolidés

Libellé (données en K€)	Capital	Primes liées au capital	Réserves	Auto-contrôle	Réserves de conversion groupe	Résultat net (Part du groupe)	Capitaux propres (Part du groupe)	Intérêts minoritaires
2019	5 982	9 158	4 349	(146)		(3 454)	15 888	17
Affectation du résultat N-1			(3 454)			3 454	0	0
Distribution/ brut versé			30				30	
Résultat			0			22 664	22 664	201
Autres augmentations, diminutions	0	0	0	0	0	0	0	0
Reclassement, restructuration et changement de méthode	36	50	131	(89)	0	0	128	0
Ecart de conversion, effet de change	0	0	0	0	0	0	0	0
Variations de périmètre	0	0	0	0	0	0	0	0
Autre	0	0	(0)	0	0	0	0	0
2020	6 017	9 208	1 056	(235)		22 664	38 710	218
Affectation du résultat N-1			22 664			(22 664)	0	0
Distribution/ brut versé			0				0	
Var. de capital en numéraire et souscrip	4	5	0				8	
Résultat			0			2 256	2 256	48
Autres augmentations, diminutions	0	0	(1)	0	0	0	(1)	(0)
Reclassement, restructuration et changement de méthode	0	0	0	21	0	0	21	0
Ecart de conversion, effet de change	0	0	0	0	0	0	0	0
Variations de périmètre	0	0	(0)	0	0	0	(0)	(22)
Autre	0	0	0	0	0	0	0	0
2021	6 021	9 213	23 719	(214)		2 256	40 995	244

2.3 Tableau de flux de trésorerie

Libellé (données en K€)	31/12/21	31/12/20
Résultat net total des entités consolidées	2 305	22 865
Dotations / Reprises aux amortissements, prov. et dépréciations	(1 991)	5 152
Variation de l'impôt différé	44	832
Élimination des plus ou moins values de cessions d'actifs	3 184	20
Élimination de la quote-part de résultat des sociétés MEE	(16)	117
Autres éléments sans incidence sur la trésorerie	62	56
Marge brute d'autofinancement	3 588	29 042
Variation du BFR lié à l'activité (provisions incluses)	15 660	(15 539)
FLUX NET DE TRESORERIE GENERALE PAR L'EXPLOITATION (I)	19 248	13 503
Acquisitions d'immobilisations	(1 839)	(660)
Cessions d'immobilisations	403	7
Réduction des autres immobilisations financières	434	61
Variation nette des placements à court terme		
Opérations internes Haut de Bilan		0
FLUX NET DE TRESORERIE GENERALE PAR L'INVESTISSEMENT (II)	(1 132)	(592)
Émissions d'emprunts		20 000
Remboursements d'emprunts	(1 287)	(10 625)
Dividendes versés des filiales		
Dividendes reçus/versés de la société mère	30	30
Augmentations / réductions de capital	0	0
Actionnaires : capital appelé non versé		
Cessions (acq.) nettes d'actions propres	21	(89)
Variation nette des concours bancaires	(12)	(24)
FLUX NET DE TRESO. GENERALE PAR LES OPERATIONS DE FINANCEMENT(III)	(1 248)	9 292
Variation de change sur la trésorerie (IV)		
Variation de change sur autres postes du bilan		
INCIDENCE DES VARIATIONS DE CHANGE	0	0
VARIATION DE FLUX TRÉSORERIE (I + II + III + IV)	16 869	22 203
Trésorerie : ouverture	14 455	(7 748)
Trésorerie : clôture	31 324	14 455

3. Notes annexes aux états financiers annuels consolidés au 31 décembre 2021

3.1 Informations relatives à l'entité

EUROMEDIS GROUPE est une société anonyme à conseil d'administration de droit français immatriculée au Registre du commerce et des sociétés sous le numéro 407 535 517 RCS Beauvais, dont le siège social est à NEUILLY-SOUS-CLERMONT, ZA de la Tuilerie, 12 rue Pierre Bray).

Elle est cotée sur le marché Euronext Growth Paris sous le code ISIN 0000075343 depuis le 23 septembre 2020, date de transfert depuis le marché Euronext Paris.

3.2 Base de préparation

Déclaration de conformité

Les comptes consolidés de l'exercice clos au 31 décembre 2021 sont établis conformément aux dispositions légales et réglementaires françaises prévues par les dispositions du règlement français n° 2020-01 de l'ANC, relatives aux comptes consolidés des sociétés commerciales. Les états financiers au 31 décembre 2021 reflètent la situation comptable d'EUROMEDIS GROUPE et de ses filiales ainsi que ses intérêts dans les entreprises associées.

Les comptes consolidés au 31 décembre 2021 d'EUROMEDIS GROUPE ont été arrêtés par le Conseil d'Administration du 21 avril 2021.

Recours à des estimations

La préparation des états financiers nécessite de la part de la Direction des estimations et des hypothèses qui affectent les montants figurant dans les états financiers présentés ainsi que les informations données dans les notes annexes du Groupe. Les provisions pour risque et la valorisation des dépréciations de certains éléments incorporels comptabilisées au titre de l'exercice 2021 sont déterminées sur la base des informations et estimations connues à la date d'arrêté des comptes.

Déterminés sur la base des informations et estimations connues à la date d'arrêté des comptes, les résultats réels futurs pourraient différer sensiblement de ces estimations en fonction d'hypothèses ou de conditions différentes. Ces estimations et hypothèses sont évaluées de façon continue sur la base d'une expérience passée, ainsi que divers autres facteurs jugés raisonnables qui constituent le fondement des appréciations de la valeur comptable des éléments d'actif et de passif.

3.3 Faits marquants de l'exercice

Après un exercice 2020 exceptionnel, l'année 2021 a été marquée par une activité contrastée. A la suite d'un premier semestre ayant encore bénéficié des effets du COVID, le groupe a subi l'impact brutal du renversement du marché sur le second semestre 2021. Malgré une amélioration des conditions d'achat liée à la détente du prix des matières premières, le groupe a dû faire face à une baisse de la demande. Une forte concurrence sur les appels d'offre l'a également obligé à réduire fortement ses marges pour conserver ses débouchés.

Dans le même temps, l'appréciation du dollar, renchérissant le prix d'achat des marchandises importées d'Asie, a également détérioré les conditions d'achats, pénalisant la marge sur cette période.

Enfin, la hausse des coûts de transport qui représente le premier poste des charges externes du groupe a pesé significativement sur le niveau de rentabilité enregistré sur le second semestre 2021.

3.4 Evènements post clôture

La sortie de la crise du COVID 19 et la guerre en Ukraine induisent une forte incertitude sur l'évolution du prix de l'énergie, des devises et de certaines matières premières. Les activités de nos filiales pourraient continuer d'en subir les effets défavorables sans être en mesure d'évaluer les impacts potentiels.

3.5 Règles et méthodes comptables

Référentiel comptable

En application du règlement français n° 2020-01 de l'ANC, les états financiers consolidés du Groupe au 31 décembre 2021 ont été établis en conformité avec les principes comptables et les dispositions légales et réglementaires fixés par la loi et le Code de commerce à la date de clôture de ces états financiers et qui sont d'application obligatoire à cette date.

Les comptes consolidés ont été préparés dans le respect du principe de prudence et conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables et indépendance des exercices conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes.

Les états financiers consolidés ont été préparés sur la base de méthodes comptables homogènes au sein du Groupe et selon la convention du coût historique, sous réserve des exceptions relatives aux règles de réévaluation.

Changement de référentiel comptable

Le Groupe applique le règlement ANC n° 2020-01 pour la première fois lors de l'établissement de ses comptes consolidés au 31 décembre 2021.

L'application de ce nouveau référentiel n'a pas d'incidence significative sur les méthodes comptables appliquées et les règles de présentation appliquées.

Les principaux impacts sont les suivants :

- Sur la présentation du bilan : rattachement des écarts d'acquisition aux Immobilisations incorporelles et inclusion des impôts différés actifs et passif dans les postes Autres créances et comptes de régularisation et Autres dettes et comptes de régularisation ;
- Sur la présentation du compte de résultat : résultat d'exploitation avant et après dotations aux amortissements et dépréciation des écarts d'acquisition ;
- Sur les méthodes comptables : maintien des écarts de conversion au bilan contre une comptabilisation en résultat précédemment.

Périmètre de consolidation

Les sociétés dont EUROMEDIS GROUPE détient le contrôle exclusif sont intégrées globalement. Le règlement ANC 2020-01 définit le contrôle exclusif comme le pouvoir de diriger les politiques financière et opérationnelle d'une entreprise afin de tirer avantage de ses activités.

La mise en équivalence est appliquée lorsque l'entreprise consolidante détient une influence notable sur les politiques financières et opérationnelles de la société à consolider sans en détenir le contrôle.

Il n'y a pas d'intégration proportionnelle.

Les filiales sont consolidées par intégration globale à compter de la date de prise de contrôle par le Groupe. Elles sont déconsolidées à compter de la date à laquelle le contrôle cesse d'être exercé.

La liste des sociétés incluses dans le périmètre de consolidation est présentée ci-après.

Les transactions intragroupes, les soldes et les profits latents sur les opérations entre sociétés du Groupe sont éliminés. Le cas échéant, des retraitements sont effectués sur les états financiers des filiales pour aligner les principes comptables utilisés avec ceux des autres entreprises du périmètre de consolidation.

Au 31 décembre 2021, le périmètre comprend 5 sociétés (excepté les sociétés détenues par MEDIS SANTE). Suite à la cession de ses titres au 2ème trimestre 2021, la société BIOMAT a été sortie de la consolidation au 1er janvier 2021.

Statut	Libellé	% d'intérêt	Méthode	SIRET	Adresse
MERE	EUROMEDIS GROUPE	100,00%	IG	40753551700020	12 rue Pierre Bray – 60290 Neuilly Clermont France
FILIALE	LABORATOIRES EUROMEDIS	99,84%	IG	33306171100037	12 rue Pierre Bray – 60290 Neuilly Clermont France
FILIALE	LABORATOIRES EUROMEDIS ITALIE	73,82%	IG	49297765700013	12 rue Pierre Bray – 60290 Neuilly Clermont France
FILIALE	PARAMAT	100,00%	IG	38209300300012	12 rue Pierre Bray – 60290 Neuilly Clermont France
FILIALE	MEDIS SANTE	33,33%	MEE	51506959900014	181, rue Eugène Piron – 13300 Salon de Provence France
FILIALE	MEDIS SANTE PROVENCE	26,66%	MEE	52295750500012	ZI Les Palluds – 5, avenue de Millet - 13400 Aubagne France
FILIALE	MEDIS SANTE TOULOUSE	26,66%	MEE	75181620800027	3, rue Becquerel – 31140 Launaguet France
FILIALE	MEDIS SANTE DIJON	26,66%	MEE	78925100600019	6, rue en Rosey – 21850 – Saint Apollinaire France
FILIALE	MEDIS SANTE BORDEAUX	26,66%	MEE	79451873800016	4-6, rue Ferdinand de Lesseps – 33610 Canejan France
FILIALE	MEDIS SANTE MONTPELLIER	26,66%	MEE	80428513800017	525, rue de la Jasse de Maurin – 34070 Montpellier France
FILIALE	MEDIS SANTE NICE	26,66%	MEE	81971276100017	282, rue des Cistes – 06600 Antibes

Conversion des opérations en monnaies étrangères

Les transactions en monnaies étrangères sont converties en appliquant le cours de change en vigueur à la date de transaction.

A la clôture de l'exercice, les actifs et passifs monétaires libellés en devises étrangères (hors dérivés) sont convertis en euro au cours de change de clôture. Les écarts de change en découlant sont comptabilisés en tant qu'écarts de conversion actif et passif dans les comptes consolidés.

Les actifs et passifs non monétaires, libellés en monnaie étrangère sont comptabilisés au cours historique en vigueur à la date de transaction.

Regroupement d'entreprises et écarts d'acquisition

Dans le cadre de son développement, le Groupe a été amené à réaliser des opérations de croissance externe ciblées et à reconnaître plusieurs écarts d'acquisition et incorporels des sites.

Lors de la prise de contrôle d'une entité, l'écart entre le prix d'acquisition et la quote-part du Groupe dans l'actif net identifiable de cette dernière donne lieu à la comptabilisation d'un écart d'acquisition.

Le prix d'acquisition des titres correspond à la rémunération remise au vendeur par l'acquéreur, majorée du montant net d'impôt de tous les autres coûts directement imputables à l'opération.

Le poste « Ecart d'acquisition » est composé d'écarts d'acquisition qui étaient amortis avant le passage au référentiel IFRS au 1er août 2005 et d'autres éléments incorporels, d'une durée d'utilisation non définie et par conséquent non amortis, reclassés en écarts d'acquisition à l'occasion du retour au règlement CRC n° 99-02.

Conformément au règlement ANC n°2015-06, les éléments présentant une durée de vie non limitée ne sont pas amortis mais font l'objet de tests de dépréciation dès qu'un indice de valeur est identifié et au minimum une fois par an à la clôture de l'exercice. Les modalités pratiques de réalisation de ce test de dépréciation sont données au paragraphe « dépréciation des actifs immobilisés ».

Activité en matière de recherche et de développement

Le Groupe ne développe pas directement de politique de recherche et de développement.

Immobilisations

Immobilisations incorporelles et corporelles

Les immobilisations incorporelles et corporelles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition diminué des amortissements cumulés et des éventuelles pertes de valeur. L'amortissement est comptabilisé en charges sur une base linéaire en fonction de la durée d'utilité de l'actif. Les valeurs comptables des actifs incorporels et corporels sont revues à chaque clôture afin d'identifier d'éventuelles pertes de valeur de chacun des actifs considérés.

Autres immobilisations incorporelles

Les autres immobilisations incorporelles sont essentiellement constituées de logiciels. Ceux-ci sont amortis selon la méthode linéaire sur une période d'un à cinq ans.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat, frais accessoires, hors frais d'acquisition et d'emprunt, déduction faite des rabais, remises ou ristournes obtenus) ou à leur coût de production. Elles n'ont fait l'objet d'aucune réévaluation. Lorsque des composants d'une immobilisation corporelle ont des durées d'utilité différentes, ils sont comptabilisés en tant qu'immobilisations corporelles distinctes et amorties sur leur durée d'utilité propre.

L'amortissement est calculé suivant la méthode linéaire sur la base du coût d'acquisition, sous déduction le cas échéant d'une valeur résiduelle et d'une éventuelle dépréciation à compter de la date à laquelle le bien est prêt à être mis en service. Sauf cas particulier, les valeurs résiduelles sont nulles. La méthode d'amortissement est la méthode linéaire et les durées d'amortissement retenues sont les suivantes :

Constructions	30 ans
Toiture de construction	20 ans
Agencement de constructions	10 ans
Installations générales	5 à 10 ans
Matériels et outillages	3 à 7 ans
Matériel de transport	2 à 3 ans
Matériel de bureau, informatique et mobilier	2 à 10 ans

Dépréciation des actifs immobilisés

Conformément au règlement ANC n°2015-06, un test de dépréciation est réalisé dès lors qu'il existe un indice de perte de valeur. Une provision pour dépréciation est comptabilisée si la valeur recouvrable de l'immobilisation est inférieure à sa valeur nette comptable.

Pour la réalisation du test, les immobilisations sont regroupées en Unités Génératrices de Trésorerie (UGT) qui sont des ensembles homogènes d'actifs dont l'utilisation continue génère des entrées de trésorerie qui sont largement indépendantes des entrées de trésorerie générées par d'autres groupes d'actifs.

Différentes méthodes d'évaluation sont utilisées par le groupe pour mener ces tests de dépréciation :

- méthode d'actualisation des flux de trésorerie
- méthode des multiples
- autres...

Lorsque la valeur recouvrable est inférieure à la valeur nette comptable de l'UGT, une provision pour dépréciation est constituée. Cette dernière est imputée en priorité sur les écarts d'acquisition affectés à l'UGT puis à la réduction de la valeur comptable des autres actifs de l'entité au prorata de la valeur nette comptable de chaque actif de l'unité.

La valeur recouvrable est déterminée en retenant la valeur la plus élevée entre :

- La valeur d'utilité
- La valeur vénale (dès lors qu'elle est déterminable pour l'UGT considérée)

Lorsqu'une perte de valeur est constatée, l'écart entre la valeur comptable de l'écart d'acquisition et sa valeur recouvrable est comptabilisé sur la ligne « dotation aux amortissements et provisions des écarts d'acquisition », après le résultat d'exploitation. Les pertes de valeur relatives aux écarts d'acquisitions ne sont pas réversibles.

Stocks

Les stocks sont évalués au plus faible de leur coût et de leur valeur nette de réalisation. Le coût des stocks de matières premières et de marchandises est déterminé selon la méthode du prix moyen pondéré et n'incorporent ni frais financiers, ni frais de développement. Le coût prend également en compte les frais accessoires, de logistique et de transport, pour amener les stocks à l'endroit où ils se trouvent. Le coût est net des escomptes et des conditions différées obtenues des fournisseurs.

Les coûts d'emprunt ne sont pas inclus dans le coût des stocks.

Une provision pour dépréciation des stocks est constatée lorsque la valeur de réalisation est inférieure à ce prix. La valeur nette de réalisation est le prix de vente estimé dans le cours normal de l'activité, diminué des coûts estimés pour l'achèvement et des coûts estimés nécessaires pour réaliser la vente.

Politique de dépréciation des stocks

Les stocks de l'activité Produits à Marque Propre peuvent présenter différents types de risques

- Conformité
- Antériorité

Lorsqu'une dépréciation s'avère nécessaire, en fonction de la nature du risque et de l'antériorité des stocks, son taux est compris entre 40% et 100%.

Les stocks de l'activité Distribution présentent également différents types de risques de conformité : lors des inventaires, les stocks identifiés comme étant défectueux ou obsolètes sont proposés à la mise au rebut. A chaque clôture, le montant de ces stocks est déprécié à 100%.

Ces stocks peuvent être couverts par un risque d'antériorité : au-delà de 24 mois, une dépréciation est calculée avec un taux compris entre 30% et 100%.

Créances clients et autres créances

Les autres créances et les créances clients sont comptabilisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est comptabilisée lorsque les perspectives de recouvrement des créances sont faibles.

Le groupe a la possibilité de mobiliser des créances auprès de Bpifrance qui lui a autorisé un montant maximal de 6,2 millions d'euros. Au 31 décembre 2021, aucune créance n'avait été mobilisée.

Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque et en caisse ont été évaluées à leur valeur nominale.

Actions propres

Les actions propres détenues par EUROMEDIS GROUPE, sont classés selon la destination qui leur est donnée dans les comptes individuels.

Les actions propres classées en titres immobilisés dans les comptes individuels sont comptabilisées dans les comptes consolidés en réduction des capitaux propres pour leur coût d'acquisition, conformément au

règlement ANC 2020-01). Conjointement, les opérations de cessions et les dépréciations de ces actions propres sont imputées directement sur les réserves consolidées sans affecter le résultat. Les actions propres détenues résultent exclusivement du contrat de liquidité confié à une société d'investissement.

Bénéfice par action

Le résultat net par action correspond au résultat net part du Groupe rapporté au nombre moyen des actions en circulation au cours de l'exercice.

Compte tenu de la souscription en 2019 d'obligations convertibles en actions (OCA), le résultat net dilué par action est inférieur au résultat net par action (supérieur en cas de résultat par action négatif).

Impôts sur les résultats

Le poste « impôt sur les résultats » du compte de résultat consolidé correspond à l'impôt exigible au titre de la période écoulée ainsi qu'aux variations d'impôts différés.

Les actifs et passifs d'impôts exigibles correspondent à des créances et dettes d'impôt dont l'échéance est inférieure à 12 mois.

Le Groupe comptabilise des impôts différés en application de la méthode du report variable pour l'ensemble des différences temporaires entre les valeurs fiscales et les valeurs comptables des actifs et passifs, exception faite des écarts d'acquisition.

Les impôts différés sont enregistrés pour leurs soldes nets pour chacune des entités fiscales constitutives du Groupe (société ou groupe d'intégration fiscale). L'évaluation de ces actifs ou passifs d'impôts différés est fait sur la base du taux d'impôt en vigueur estimé à la date de réalisation de l'actif ou de paiement du passif. Les actifs nets d'impôts différés ne sont comptabilisés que si le Groupe estime avec une assurance raisonnable que leur récupération sera possible au cours des années ultérieures.

Par ailleurs, les actifs relatifs à des déficits fiscaux reportables sont inscrits au bilan et l'activation des impôts différés relatifs à des déficits fiscaux ou des moins-values reportables n'a lieu que si leur récupération est probable.

Provisions

Le Groupe comptabilise une provision dès lors qu'il existe une obligation actuelle, juridique ou implicite à l'égard d'un tiers résultant d'événements passés et qu'il est probable ou certain qu'elle se traduira par une sortie de ressources sans contrepartie pour éteindre l'obligation et que son le montant peut être déterminé de façon fiable.

Engagements de retraite et assimilés

Le groupe participe à des régimes de retraite, de prévoyance, de couverture de frais médicaux, d'indemnités de fin de carrière dont les prestations versées dépendent de différents facteurs tels que les salaires, l'ancienneté, les cotisations versés à des caisses, les fonds versés à des assureurs.

Conformément aux articles 531-2/9 et 531-3 du PCG, les engagements de retraite et assimilés font l'objet d'une évaluation présentée hors bilan.

Ces calculs intègrent principalement :

- Une hypothèse d'âge de départ fixée entre 63 et 65 ans pour les salariés français selon leur statut
- Un taux d'actualisation financière
- Un taux d'inflation
- Des hypothèses d'augmentation de salaires et de taux de rotation du personnel.

Chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires est constitué de ventes de marchandises et de prestations de location de matériel. Les produits relatifs aux ventes de marchandises et de biens sont comptabilisés lorsqu'il existe une indication objective, prenant la forme en général d'un contrat de vente, que les risques et avantages significatifs inhérents à la propriété des biens ont été transférés au client, que la recouvrabilité de la contrepartie est probable, que le Groupe n'est plus impliqué dans la gestion des biens et que le montant des produits ainsi que les coûts encourus ou à encourir peuvent être déterminés de façon fiable et dès lors qu'il est probable que les avantages économiques iront au groupe.

Les revenus liés aux prestations sont comptabilisés lorsque le degré d'avancement de la transaction à la clôture peut être évalué de façon fiable, que le montant des produits ainsi que les coûts encourus ou à encourir peuvent être déterminés de façon fiable et dès lors qu'il est probable que les avantages économiques iront au groupe.

3.6 Gestion des risques

Risques de marché

Les risques de marché correspondent aux risques des variations de prix de marché (change, taux d'intérêt, ...) qui peuvent affecter le résultat du groupe ou la valeur des instruments financiers détenus. La gestion des risques de marché a pour objectif de les contrôler et de les limiter.

Risque de change

Alors que l'essentiel des ventes du Groupe est effectué en euro, une part importante des achats du Groupe sont libellés en USD ce qui génère un risque de change pour le Groupe. Les cours sont révisés à chaque campagne d'achat afin de maîtriser l'impact des variations monétaire sur les marges.

Risque de taux

Dans le cadre du financement de son exploitation, le Groupe utilise des financements à taux fixe ou variable (Euribor), qu'il s'agisse de concours bancaires, de dettes financières ou obligataires.

Risques sur matières premières

Les principales matières premières utilisées dans les produits du Groupe sont le latex, le coton, les dérivés du pétrole, et la pâte à papier.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité correspond au risque que le Groupe ne puisse faire face aux besoins générés par son activité. Ce risque est géré au niveau de chacune des filiales et est étroitement et périodiquement appréciée à l'aide des procédures de reporting financier du Groupe.

Risque de contrepartie

Le risque de contrepartie représente le risque de pertes financières dans le cas où un client viendrait à manquer à ses obligations contractuelles.

3.7 Secteurs opérationnels

Secteur produits à marques propre :

- LABORATOIRES EUROMEDIS,
- LABORATOIRES EUROMEDIS Italie,

Secteur Distribution/Location/Prestation :

- PARAMAT,
- MEDIS SANTE

3.8 Information sur les transactions avec les parties liées

Les transactions avec les parties liées concernent les opérations commerciales ou financières réalisées entre la société mère et ses filiales :

- Achats et ventes de marchandises ;
- Locations immobilières ;
- Avances de trésorerie en compte courant

Toutes les conventions ci-dessous sont conclues à des conditions normales de marché :

- Rémunération des mandataires sociaux
- Transactions avec les principaux dirigeants et administrateurs

3.9 Notes relatives au bilan

Consolidation

La consolidation est réalisée à partir des comptes arrêtés au 31 décembre 2021 pour toutes les sociétés. Le compte de résultat consolidé intègre les comptes de résultat des sociétés acquises ou créées au cours de l'exercice à compter de la date d'acquisition ou de création. Il intègre les comptes de résultat des sociétés cédées en cours d'exercice jusqu'à la date de cession.

Écarts d'acquisition

Libellé (données en K€)	31/12/2020	31/12/2021	Sorties de périmètre	Dotations	Autres variations
Ecart d'acquisition	12 560	8 432	(510)		(3 622)
Amortissements des écarts d'acquisition	(2 671)	(2 671)			0
Dépréciations des écarts d'acquisition	(6 174)	(3 134)	510	(640)	3 170
Valeur nette	3 714	2 626	0	(640)	(451)

Lors de chaque arrêté comptable annuel, les écarts d'acquisition font l'objet de tests de dépréciation.

Immobilisations incorporelles

Détail des valeurs brutes

Libellé (données en K€)	31/12/2020	31/12/2021	Augmentation (Inv,Emp)	Diminution (Cess, Remb.)	Variations de périmètre	Autres variations
Frais de développement	5	0		(5)	0	0
Concessions, brevets et droits similaires	796	817	40	(4)	(47)	31
Droit au bail	61	0			0	(61)
Autres immobilisations incorporelles	10	61		(10)	0	61
Autres immobilisations incorporelles	12 560	8 432	0	(3 618)	(510)	0
Immobilisations incorporelles	13 433	9 309	40	(3 638)	(557)	31

Détail des amortissements et dépréciations

Libellé (données en K€)	31/12/2020	31/12/2021	Dotations	Reprise	Variations de périmètre
Frais de développement	(5)	0		5	0
Concessions, brevets et droits similaires	(673)	(675)	(61)	14	46
Amortissements des écarts d'acquisition	(2 671)	(2 671)	0	0	0
Amortissements des immobilisations incorporelles	(3 350)	(3 346)	(61)	20	46

Immobilisations corporelles

Détail des valeurs brutes

Libellé (données en K€)	31/12/2020	31/12/2021	Augmentation (Inv,Emp)	Diminution (Cess, Remb.)	Variations de périmètre	Autres variations
Terrains	319	319			0	0
Agencements et aménagements de terrains	1 385	1 385			0	0
Constructions	3 556	3 397	60	(219)	0	0
Constructions sur sol d'autrui	214	110	23	(98)	(29)	0
Installations techniques, matériel & outillage	7 702	5 710	888	(2 362)	(518)	0
Autres immobilisations corporelles	2 141	1 761	254	(469)	(164)	0
Immobilisations corporelles en cours	0	96	127		0	(31)
Immobilisations corporelles	15 315	12 777	1 353	(3 148)	(711)	(31)
<i>Dont immobilisations en crédit-bail :</i>						
<i>Immobilisations corporelles</i>	<i>4 341</i>	<i>4 341</i>				

L'essentiel des acquisitions portent sur les installations techniques, matériels et outillages et concernent à plus de 90% l'activité Paramat (achat de lits, matelas, fauteuils et autres dispositifs médicaux destinés à la location).

Détail des amortissements et dépréciations

Libellé (données en K€)	31/12/2020	31/12/2021	Dotations	Reprise	Variations de périmètre
Constructions	(3 103)	(3 110)	(160)	154	0
Constructions sur sol d'autrui	(194)	(79)	(6)	93	27
Installations techniques, matériel & outillage	(5 436)	(3 384)	(692)	2 245	499
Autres immobilisations corporelles	(1 740)	(1 324)	(95)	416	95
Amortissements des immobilisations corporelles	(10 474)	(7 897)	(953)	2 908	622
<i>Dont immobilisations en crédit-bail :</i>	<i>(2 606)</i>	<i>(2 729)</i>			
<i>Immobilisations corporelles</i>	<i>(2 606)</i>	<i>(2 729)</i>			

Libellé (données en K€)	31/12/2020	31/12/2021	Dotations	Reprise	Autres variations
Installations techniques, matériel & outillage	(571)	(483)	(483)	571	0
Dépréciations des immobilisations corporelles	(571)	(483)	(483)	571	0

Participations et autres immobilisations financières

Libellé (données en K€)	31/12/2020	31/12/2021	Augmentation	Diminution	Variation de la situation nette MEE	Ecart de conversion	Variations de périmètre	Autres variations
Titres de participation	2	2	25	(24)	0		0	(1)
Créances rattachées à des part. < 1 an	0	0	397	(403)	0		0	6
Actions propres	0	0		(21)	0		0	21
Prêts	48	0			0		(48)	0
Dépôts et cautionnements versés	130	104	10	(30)	0		(6)	0
Autres créances immobilisées	107	146	39		0		0	0
Immobilisations financières	287	252	472	(478)	0	0	(54)	26
Titres mis en équivalence	908	894			(14)		0	0
Actifs financiers	1 196	1 146	472	(478)	(14)	0	(54)	26

Stocks

Libellé (données en K€)	2021			2020		
	Brut	Dépréciations	Net	Brut	Dépréciations	Net
Stocks M, fournitures et aut. Approvisionnements	0	0	0	196	(313)	(118)
En-cours de biens	0	0	0	100	0	100
Produits intermédiaires finis	0	0	0	291	0	291
Stocks de marchandises	15 652	(3 892)	11 760	27 100	(1 661)	25 438
Stocks et en-cours	15 652	(3 892)	11 760	27 687	(1 974)	25 712

Clients, comptes rattachés, autres créances et comptes de régularisation

Libellé (données en K€)	2021			2020		
	Brut	Provisions	Net	Brut	Provisions	Net
Clients et comptes rattachés	14 926	(889)	14 037	25 366	(1 299)	24 067
Clients et comptes rattachés	14 926	(889)	14 037	25 366	(1 299)	24 067
Avances et acomptes versés sur commandes	1 473		1 473	13 996		13 996
Créances sur personnel & org. Sociaux	20		20	51		51
Créances fiscales hors IS	1 635		1 635	2 997		2 997
Etat Impôt sur les bénéfices	3 124		3 124	1		1
Autres créances part	311	0	311	505	0	505
Primes sur obligations	26		26	40		40
Charges constatées d'avance	159		159	196		196
Autres créances et comptes de régularisation	6 748	0	6 748	17 787	0	17 787
Actif circulant	21 674	(889)	20 785	43 153	(1 299)	41 854

Trésorerie nette

Libellé (données en K€)	2020	2021
Trésorerie active nette	15 735	31 860
Disponibilités	15 735	31 860
Concours bancaires (trésorerie passive)	1 280	536
Trésorerie à court terme	14 455	31 324
Trésorerie passive assimilée à une dette	17	5
Concours bancaires (dettes)	17	5
Trésorerie à long terme	(17)	(5)
Trésorerie nette	14 438	31 318

Capital social et résultat par action

Au 31 décembre 2021, le capital est composé de 3 010 488 actions d'une valeur nominale de 2 €. Toutes les actions donnent droit aux actifs résiduels de la Société. Les porteurs d'actions ont droit à des dividendes lorsqu'ils sont décidés, et bénéficient d'un droit de vote par action aux assemblées générales. S'agissant des actions de la Société détenues par le Groupe, tous les droits sont suspendus jusqu'à ce que ces actions soient remises en circulation.

Résultat par action et résultat dilué par action

	31/12/2021	31/12/2020
Résultat net (part du groupe) en K€	2 256	22 664
Nombre d'actions prises en compte pour le calcul du résultat par action	3 010 488	3 008 738
Nombre d'OCA prises en compte pour le calcul du résultat dilué par action	572 743	574 493
Résultat par action (en euros)	0,75	7,53
Résultat dilué par action (en euros)	0,63	6,33

Provisions pour risques et charges

Libellé (données en K€)	2020	2021	Dotation	Reprise
Provisions pour litiges	1 655	1 382	1 582	(1 856)
Autres provisions pour risques	1 211	1 098	190	(302)
Provisions	2 867	2 480	1 772	(2 158)

Au 31.12.2021, le montant des provisions s'élève à 2 480 k€ et se décompose comme suit :

- 856 k€ liés à des risques opérationnels sur LABORATOIRES EUROMEDIS et PARAMAT,
- 1 624 k€ portant sur d'autres risques et charges.

Emprunts et dettes financières

Libellé (données en K€)	2020	2021	Augmentation (Inv,Emp)	Diminution (Cess, Remb.)	Variations de périmètre	Autres variations
Emprunts obligataires -	5 608	5 599		(8)	0	0
Emprunts auprès établis. de crédit -	10 736	9 298		(1 258)	(242)	62
Intérêts courus sur emprunts	56	27	62	(29)	(1)	(62)
Dettes rattachées à des participations	58	64			0	6
Concours bancaires (trésorerie passive)	1 280	536			0	(743)
Concours bancaires (dettes)	17	5			0	(12)
Dettes financières	17 755	15 531	62	(1 295)	(242)	(749)
<i>Dont immobilisations en crédit-bail</i>	<i>409</i>	<i>262</i>				

Les dettes sont à moins d'un an hormis les emprunts obligataires et le PGE dont les échéances sont de 1 à 5 ans.

Les emprunts auprès des établissements de crédit incluent un Prêt Garanti par l'Etat à hauteur de 9.036 k€ à fin 2021. Le PGE perçu est remboursé sans franchise sur une durée de 5 ans.

Instruments de couverture

Il n'y a aucune position de couverture ouverte au 31 décembre 2021.

Fournisseurs, comptes rattachés, autres dettes et comptes de régularisation

Libellé (données en K€)	2020	2021
Dettes fournisseurs	20 652	10 504
Dettes fournisseurs	20 652	10 504
Avances acomptes reçus sur commandes	493	241
Dettes sociales	3 232	1 516
Dettes fiscales (hors IS)	3 898	339
Etat impôts sur les bénéfices	4 235	0
Comptes courants groupe	159	172
Autres dettes	66	28
Charges à payer (Quote part pertes SNC)	17	109
Produits constatés d'avance part	13	213
Impôts différés passif	300	349
Autres dettes et comptes de régularisation	12 413	2 968
Dettes fournisseurs, autres dettes et comptes de régularisation	33 065	13 472

Les dettes d'exploitation sont à échéance à moins d'un an.

3.10 Notes relatives au compte de résultat

Résultat d'exploitation

Ventilation du chiffre d'affaires

Libellé (données en K€)	2021	2020
Ventes de marchandises	108 353	188 224
Production vendue de biens	0	750
Production vendue de services	3 639	4 145
Produits des activités annexes	230	450
Rabais, remises et ristournes accordés	(320)	(159)
Chiffre d'affaires	111 901	193 409

Achats consommés

Libellé (données en K€)	2021	2020
Achats de marchandises	(66 367)	(136 563)
Achats d'études et prestations de services	(3)	(73)
Achats non stockés de matières et fournitures	(551)	(486)
Variation stocks de marchandises	(11 008)	8 399
Achat m.p., fourniture & aut. appro.	(483)	(559)
Var. stocks mp, fourniture & autres appro.	0	23
Achats consommés	(78 413)	(129 259)

Autres produits et charges d'exploitation

Libellé (données en K€)	2021	2020
Production stockée	0	(7)
Subventions d'exploitation	5	3
Rep./Amt. & Dépr. immo. corporelles	571	38
Reprise sur provisions d'exploitation	1 958	0
Rep./Dépr. sur actif circulant	2 119	1 280
Transferts de charges d'exploitation	655	630
Autres produits	399	271
Autres produits d'exploitation	5 707	2 214

Effectifs et charges de personnel

Libellé (données en K€)	2021	2020
Rémunérations du personnel	(6 789)	(7 884)
Charges de sécurité soc. et de prévoy.	(2 349)	(2 811)
Participation des salariés	(19)	(297)
Charges de personnel	(9 157)	(10 985)

Libellé	31/12/2021	31/12/2020
Cadres	43	49
Non cadres	149	177
Total effectif groupe	192	226

Dotations et reprises aux amortissements et provisions

Libellé (données en K€)	2021	2020
Dot./Amt. & Dépr. sur immo. incorporelles	(61)	(428)
Dot./Amt. & Dépr. sur immo. corporelles	(1 436)	(1 387)
Dot. aux provisions d'exploitation	(1 772)	(2 329)
Dotations pour dépr. des actifs circulants	(4 249)	(3 035)
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	(7 518)	(7 180)

Résultat financier

Libellé (données en K€)	2021	2020
Rep. sur provisions à caractère financier	1	84
Gains de change sur opérations financières	438	1 049
Autres produits financiers	43	177
Produits financiers	482	1 309

Libellé (données en K€)	2021	2020
Charges d'intérêts	(345)	(457)
Pertes de change sur opérations financières	(516)	(472)
Autres charges financières	(33)	(202)
Dot./Amt primes de remb. des obligations	(14)	(14)
Dot. aux provisions à caractère financier	0	(452)
Dot. dépr. sur actifs financiers	0	0
Dotations pour dépréciation titres - groupe	0	0
Charges financières	(908)	(1 598)

Résultat exceptionnel

Libellé (données en K€)	2021	2020
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	71	8
Produits excep. s/ exercices antérieurs	3	4
Produits de cession d'immo. incorp.	188	0
Produits de cession d'immo. corp.	215	7
Autres produits exceptionnels	0	210
Rep. excep sur provisions & actif circulant	3 170	223
Produits exceptionnels	3 647	452

Libellé (données en K€)	2021	2020
Charges exceptionnelles sur opération de gestion	(173)	(109)
Charges excep. sur exercices antérieurs	(0)	(5)
VNC des immo. incorp. cédées	(3 622)	0
VNC des immo. corp. cédées	(240)	(26)
VNC des titres cédés	(21)	(0)
+/- value de consolidation	275	0
Dotations aux amortissements exceptionnels des immobilisations	(640)	(3 818)
Dot. aux provisions à caractère exceptionnel	0	3 618
Charges exceptionnelles	(4 420)	(340)

Les dotations aux amortissements exceptionnels incluent une provision pour dépréciation des fonds de commerce et mali de fusion PARAMAT résultant d'une révision de leurs valeurs.

La VNC des immobilisations incorporelles cédées correspond pour partie à la sortie d'immobilisations incorporelles LABORATOIRES EUROMEDIS antérieurement dépréciées (reprise de 1481 k€) et à la VNC d'immobilisations PARAMAT cédées au cours de l'exercice, partiellement compensée par la reprise de provision afférente (1689 k€).

Par ailleurs, la déconsolidation de BIOMAT, suite à sa cession totale en 2021, a engendré un profit exceptionnel de 275 k€.

3.11 Impôts

Libellé (données en K€)	2021	2020
Impôt sur les bénéfices	(645)	(4 694)
Produit ou ch. d'impôt lié à l'intégration fiscale	479	0
Impôts différés	(44)	(832)
Report	0	0
Charges d'impôts	(210)	(5 526)

Preuve d'impôt (données en K€)	2021.12
Résultat des entreprises intégrées	2 305
Réintégration des impôts sur le résultat, des amort/prov. Sur écarts d'acq, et résultat des MEE	(194)
Résultat avant impôts sur le résultat, des amort/prov. Sur écarts d'acq, et résultat des MEE	2 499
Taux d'impôt de l'entité consolidante	26,50%
Impôt théorique au taux de l'entité consolidante	26,5%
Impôt théorique	(662)
Effets des différences de base	294
Effets des différences de taux	1
Effets des dispositions fiscales particulières	157
CHARGE D'IMPOT THEORIQUE	(210)
CHARGE D'IMPOT REELLE	(210)

Convention d'intégration fiscale

Le groupe d'intégration fiscale a été créé en date du 01/08/1997. EUROMEDIS GROUPE est la société mère, elle relève d'un régime d'intégration avec ses deux filiales PARAMAT et LABORATOIRE EUROMEDIS

3.12 Informations sectorielles

Compte de résultat 2021 en k€

Compte de résultat par activité	Clôture	Inter-activité	Total par activité	05 - Distribution 05 - Marque pro 05 - Siège		
Chiffre d'affaires net	111 901	(4 722)	116 624	18 697	95 505	2 421
Autres produits d'exploitation	5 707	(762)	6 468	3 592	2 463	414
Produits d'exploitation	117 608	(5 484)	123 092	22 289	97 968	2 835
Achats consommés	(78 413)	2 450	(80 863)	(9 582)	(71 270)	(11)
Autres charges d'exploitation	(18 069)	3 022	(21 091)	(4 192)	(15 628)	(1 271)
Impôts, taxes et versements assimilés	(752)	12	(765)	(211)	(526)	(28)
Charges de personnel	(9 157)		(9 157)	(4 540)	(3 201)	(1 416)
Dotations d'exploitation	(7 518)		(7 518)	(3 578)	(3 743)	(196)
Charges d'exploitation	(113 909)	5 484	(119 393)	(22 103)	(94 368)	(2 922)
Compte de liaison (Intra-groupe Résultat d'exploitation)						
Compte d'ajustement (Intra-groupe Résultat d'exploitation)						
Résultat d'exploitation avant dotations aux amort. et dép. EA	3 699	(0)	3 699	186	3 600	(87)
Dotations aux amort. et dépréciations des écarts d'acquisition		✓	✓			
Résultat d'exploitation après dotations aux amort. et dép. EA	3 699	(0)	3 699	186	3 600	(87)
Produits financiers	482	(138)	619	0	442	177
Charges financières	(908)	(121)	(787)	(20)	(443)	(324)
Compte d'ajustement (Intra-groupe Résultat financier)						
Compte de liaison (Intra-groupe Résultat financier)				(17)	(120)	138
Résultat financier	(426)	(259)	(167)	(37)	(121)	(9)
Opérations en commun						
Résultat avant impôts	3 273	(259)	3 532	149	3 479	(97)
Produits exceptionnels	3 647		3 647	2 118	1 521	7
Charges exceptionnelles	(4 420)		(4 420)	(3 164)	(1 496)	239
Compte d'ajustement (Intra-groupe Résultat exceptionnel)						
Compte de liaison (Intra-groupe Résultat exceptionnel)						
Résultat exceptionnel	(774)		(774)	(1 046)	25	247
Impôt sur les bénéfices	(645)		(645)	30	(675)	
Produit ou ch. d'impôt lié à l'intégration fiscale	479		479			479
Impôts différés	(44)	69	(112)	(51)	(50)	(12)
Carry-back						
Quote-part du résultat net des sociétés mises en équivalence	16		16	16		
Total des charges	(119 448)	5 431	(124 879)	(25 325)	(97 152)	(2 402)
Total des produits	121 737	(5 622)	127 358	24 407	99 931	3 020
Résultat net de l'ensemble consolidé	2 289	(190)	2 479	(917)	2 779	617
Résultat hors groupe	48	(0)	49	(0)	49	
Résultat groupe	2 256	(190)	2 430	(917)	2 730	617

Compte de résultat 2020 en K€

Compte de résultat par activité	Clôture	Inter-activité	Total par activité	05 - Distribution	05 - Marque prop	05 - Siège
Chiffre d'affaires net	193 409	(2 652)	196 061	23 400	170 094	2 567
Autres produits d'exploitation	2 214	(9 629)	11 843	10 119	1 675	48
Produits d'exploitation	195 623	(12 281)	207 904	33 519	171 770	2 615
Achats consommés	(129 259)	292	(129 551)	(7 667)	(121 873)	(11)
Autres charges d'exploitation	(17 042)	11 972	(29 014)	(5 118)	(22 796)	(1 100)
Impôts, taxes et versements assimilés	(1 757)	17	(1 774)	(367)	(1 359)	(49)
Charges de personnel	(10 688)		(10 688)	(6 006)	(3 461)	(1 221)
Dotations d'exploitation	(7 180)		(7 180)	(4 049)	(2 223)	(908)
Charges d'exploitation	(165 926)	12 281	(178 207)	(23 208)	(151 711)	(3 289)
Compte de liaison (Intra-groupe Résultat d'exploitation)						
Compte d'ajustement (Intra-groupe Résultat d'exploitation)						
Résultat d'exploitation	29 697	0	29 697	10 312	20 059	(674)
Produits financiers	1 309	118	1 192	4	871	316
Charges financières	(1 598)	147	(1 745)	(39)	(806)	(899)
Compte d'ajustement (Intra-groupe Résultat financier)						
Compte de liaison (Intra-groupe Résultat financier)				(17)	29	(11)
Résultat financier	(289)	264	(553)	(53)	94	(594)
Opérations en commun						
Résultat avant impôts	29 408	264	29 143	10 259	20 152	(1 268)
Produits exceptionnels	452	(4 000)	4 452	219	2	4 232
Charges exceptionnelles	(340)	4 000	(4 340)	(4 265)	(49)	(26)
Compte d'ajustement (Intra-groupe Résultat exceptionnel)						
Compte de liaison (Intra-groupe Résultat exceptionnel)				(4 000)		4 000
Résultat exceptionnel	113	0	113	(8 046)	(47)	8 206
Dotations aux dépr. des écarts d'acquisition (impairment)	(716)		(716)	(39)	(656)	(21)
Dotations aux amortissements des écarts d'acquisition						
Participation des salariés	(297)		(297)	(163)	(95)	(39)
Transferts de charges de personnel						
Impôt sur les bénéfices	(4 694)		(4 694)		(201)	(4 493)
Produit ou ch. d'impôt lié à l'intégration fiscale				(2 997)	(5 280)	8 277
Impôts différés	(832)	(70)	(762)	153	115	(1 030)
Carry-back						
Quote-part du résultat net des sociétés mises en équivalence	(117)		(117)	(117)		
Total des charges	(174 403)	16 358	(190 760)	(34 575)	(158 655)	2 470
Total des produits	197 267	(16 163)	213 431	33 625	172 643	7 163
Résultat net de l'ensemble consolidé	22 865	194	22 671	(950)	13 988	9 633
Résultat hors groupe	201	0	201		201	
Résultat groupe	22 664	194	22 470	(950)	13 787	9 633

3.13 Autres notes annexes

Informations sur les rémunérations et avantages alloués aux membres des organes de direction

Libellé (Données en K€)	31/12/2021	31/12/2020
Rémunération fixe	96	97
Rémunération variable	25	192
Total	121	289

Engagements hors bilan

Engagements reçus

Sur l'exercice 2020, EUROMEDIS GROUPE a bénéficié d'un prêt de 10 M€ Garanti par l'Etat à hauteur de 90 %. L'en cours de prêt restant à rembourser au 31/12/2021 s'élève à 9.036 k€.

Engagement pris en matière de pensions, retraites et indemnités assimilés

Le montant des engagements pris en matière d'indemnité de départ à la retraite pour le personnel en activité s'élève au 31/12/2021 à 859 k€. Cet engagement n'a pas donné lieu à la comptabilisation d'une provision (cf commentaire supra).

La société EUROMEDIS GROUPE a souscrit un contrat d'assurance à ce titre, l'actif de couverture est d'un montant de 143 k€.

EUROMEDIS GROUPE S.A.
Société Anonyme au capital de € 6.020.976
Z.A. de la Tuilerie – 12 rue Pierre Bray
60290 NEUILLY-SOUS-CLERMONT

RAPPORT SPECIAL
des commissaires aux comptes
sur les conventions réglementées

Exercice clos le 31 décembre 2021

A l'assemblée générale de la société EUROMEDIS GROUPE S.A.,

En notre qualité de commissaires aux comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

CONVENTIONS SOUMISES A L'APPROBATION DE L'ASSEMBLEE GENERALE

Conventions autorisées et conclues au cours de l'exercice écoulé

En application de l'article L. 225-40 du code de commerce, nous avons été avisés des conventions suivantes conclues au cours de l'exercice écoulé qui ont fait l'objet de l'autorisation préalable de votre conseil d'administration.

Nature, objet, modalités et motifs justifiant de son intérêt pour la société :

Sur l'exercice 2021, la société PARAMAT a rencontré des difficultés de trésorerie ne lui permettant pas de régler sa dette vis-à-vis d'EUROMEDIS Groupe.

Le 28 décembre 2021, la société EUROMEDIS Groupe, soucieuse de ne pas compromettre la survie de Paramat, a alloué un abandon de créance à sa filiale PARAMAT à hauteur de 255.890,07 euros (deux cent cinquante-cinq mille huit cent quatre-vingt-dix euros et sept centimes) afin la soutenir commercialement.

Convention autorisée au cours du conseil d'administration du 27 septembre 2021. Cette décision est motivée par la nécessité d'un soutien afin d'aider la filiale PARAMAT dans ses relations commerciales avec les différentes parties prenantes, appartenant ou non au groupe.

Il est cependant convenu que cet abandon de créances pourrait ne pas être définitif et qu'ainsi dans l'hypothèse d'un retour à meilleure fortune de PARAMAT, celle-ci devrait rembourser à EUROMEDIS GROUPE tout ou partie de l'abandon de créances consenti.

Personnes concernées :

- La société EUROMEDIS GROUPE
- Actionnaire détenant 100 % du capital de la SAS PARAMAT
- Monsieur ROTURIER Mathieu
Président Directeur Général d'EUROMEDIS GROUPE et Président de la SAS PARAMAT

CONVENTIONS DEJA APPROUVEES PAR L'ASSEMBLEE GENERALE

Conventions approuvées au cours d'exercices antérieurs dont l'exécution s'est poursuivie au cours de l'exercice écoulé

En application de l'article R. 225-30 du code de commerce, nous avons été informés que l'exécution des conventions suivantes, déjà approuvées par l'assemblée générale au cours d'exercices antérieurs, s'est poursuivie au cours de l'exercice écoulé.

En application de la loi, nous vous signalons que le conseil d'administration a procédé à l'examen annuel des conventions conclues et autorisées au cours d'exercices antérieurs dont l'exécution a été poursuivie au cours de derniers exercice, prévu par l'article L. 225-40 du code de commerce.

1. Emprunt obligataire souscrit auprès de la société NINA

Nature, objet, modalités et motifs justifiant de son intérêt

Le 30 octobre 2019, la société EUROMEDIS GROUPE a souscrit auprès de la SAS NINA un emprunt obligataire d'un montant nominal de 2.850.000 €, d'une durée de 48 mois avec échéance le 30 octobre 2023.

Le coupon appliqué est de 5.00 % l'an. Le montant des intérêts comptabilisés en charges au 31 décembre 2021 s'élève à 144.083 €.

Cette convention fut autorisée au cours du conseil d'administration du 14 octobre 2019. Cette décision est motivée par les besoins en trésorerie de la société nécessaires au financement du besoin en fonds de roulement et investissements du groupe.

Personne concernée :

- La société NINA
Actionnaire détenant plus de 50 % du capital de la société et membre du Conseil d'Administration de la société.

2. Emission d'obligations convertibles en actions souscrites notamment par NINA

Nature, objet, modalités et motifs justifiant de son intérêt

La société EUROMEDIS GROUPE a émis fin 2019 un emprunt obligataire convertible en actions notamment souscrit par la SAS NINA d'un montant nominal de 2.850.000 €, d'une durée de 60 mois.

Le solde de cet emprunt s'élève à 2.749.166 € au 31/12/2021.

Le montant des intérêts comptabilisés en charges au 31 décembre 2021 s'élève à 71.071 €.

Cette convention fût autorisée au cours du conseil d'administration du 14 octobre 2019.

Cette décision est motivée par les besoins en trésorerie de la société nécessaires au financement du besoin en fonds de roulement et des investissements du groupe.

Personne concernée :

- La société NINA

Actionnaire détenant plus de 50 % du capital de la société et membre du Conseil d'Administration de la société.

Fait à Paris et Didenheim, le 28 avril 2022

Les Commissaires aux comptes

DFM EXPERTISE ET CONSEIL

Olivier DESBORDES



SOCIETE FIDUCIAIRE DE REVISION

Philippe PFLIMLIN

